



UPA
POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

AMÉLIORER SON EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

RENÉ GÉLINAS ET
LISE GRENIER
Ferme Tomchys
Saint-Boniface



**FORTS ET UNIS
DEVANT LE PARLEMENT
D'OTTAWA**

**MARCHÉS PUBLICS,
AGROTOURISME
ET ACHAT LOCAL**

**UNE MAIN-D'ŒUVRE
LOCALE À VOTRE
PORTÉE**



EN RÉGION

**ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE**
Des fromages régionaux
à l'honneur

**OUTAOUAIS-
LAURENTIDES**
Quand un syndicat local
prend les choses en main

LANAUDIÈRE
Reconfiguration
de la route 158

MONTÉRÉGIE
Coaching pour les
fermes agrotouristiques

CENTRE-DU-QUÉBEC
À la rencontre
du monde municipal

ESTRIE
Pour tout savoir sur la
fiscalité foncière agricole

MAURICIE
Chef de file en
efficacité énergétique

**CAPITALE-NATIONALE-
CÔTE-NORD**
Québec vise grand avec
le nouveau marché

**SAGUENAY-
LAC-SAINT-JEAN**
La prévention à la ferme,
c'est prioritaire

**CHAUDIÈRE-
APPALACHES**
Les Journées couleurs
et saveurs sont de retour

BAS-SAINT-LAURENT
La Fédération s'engage
en santé psychologique

GASPÉSIE-LES ÎLES
Hommage à Germain
Babin

ÉTONNAMMENT ABORDABLE



ÉCONOMISEZ

jusqu'à

2 500\$

**SUR LES
ÉQUIPEMENTS
CAT***



**OFFRE EXCLUSIVE AUX AGRICULTEURS
ET AGRICULTRICES DU QUEBEC***

1 866 462-0526 | hewitt.ca/upa

* Certaines conditions s'appliquent. Rabais allant jusqu'à 2 500\$ applicable sur les modèles éligibles seulement. Valable pour les membres de l'UPA et/ou détenteurs de la carte du Programme Avantages de l'UPA seulement.

**PROGRAMME
AVANTAGES**

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
L'Union des producteurs agricoles

Hewitt **CAT**

Service par Excellence

183254

EN TÊTE À TÊTE

ENTRE LES SEMENCES ET LES RÉCOLTES

MARCEL GROLEAU

PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UNION



À ce moment-ci de l'année, pour nous tous, agriculteurs, tous les espoirs sont encore permis quant aux récoltes à venir. Les ensemencements ont été réalisés dans de bonnes conditions. Malgré un printemps froid et des débuts plutôt lents, la chaleur des dernières semaines a fait son œuvre. Certaines régions manquent d'eau et les prochaines pluies seront bienvenues. Tout ce qu'il faut faire a été fait ou sera fait, mais au final, la nature aura le dernier mot. Les marchés aussi ont leurs aléas, car les prix se définissent selon les perspectives de l'abondance des récoltes à venir ou de la solidité de la demande.

À l'Union, même si nous ne sommes pas soumis directement aux variations de température, les choses vont mieux pour tous nos groupes lorsque dame Nature est du côté des producteurs. Et d'une certaine manière, nous avons également nos saisons, car nous profitons de la période de l'été pour dresser un bilan des premiers mois de l'année et planifier les activités de l'automne jusqu'à la tenue du Congrès.

Il faut dire que ce printemps, les dossiers n'ont pas manqué : acériculture, relève agricole, lait diafiltré, fiscalité foncière, réglementation sur les pesticides, sécurité du revenu... Tous des dossiers aussi importants les uns que les autres et qui, selon leur évolution, auront un impact sur l'avenir et

la rentabilité des entreprises agricoles. Pour certains de ces enjeux, la mobilisation était nécessaire et a été exemplaire.

Bien entendu, tout n'est pas encore réglé. Nous pouvons toutefois nous réjouir des résultats obtenus par les producteurs acéricoles avec leur 5 millions de nouvelles entailles. Ces derniers peuvent maintenant voir l'avenir avec beaucoup plus d'optimisme et mettre de côté les propositions du rapport Gagné.

Du côté du lait diafiltré et des contournements des règles d'importation pour la volaille, nous pouvons être fiers des activités de mobilisation réalisées et de leur rayonnement dans les médias. Grâce à nos actions, nous avons réussi à obtenir de nombreux appuis des acteurs de l'agroalimentaire, du monde municipal et de l'opinion publique.

La session parlementaire à Québec a aussi été chargée et a apporté de bonnes nouvelles. En effet, l'adoption de la Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales permettra enfin aux producteurs de vendre leurs vins, cidres et boissons artisanales à base de petits fruits en épicerie, une demande des plus légitimes et de longue date.

Encore une fois, en parcourant cette édition, on ne peut qu'être impressionné de constater la force de notre action

sur le terrain et la variété des dossiers dans lesquels nous intervenons. D'ailleurs, en cette période estivale, nous ne pouvons passer à côté des multiples projets d'associations avec les marchés publics, et des activités d'agrotourisme et d'achat local, qui sont de plus en plus prisés par les consommateurs et qui permettent un rapprochement certain entre la ville et la campagne.

Dans certains dossiers, il faut aussi faire preuve de vision et faire des projections à moyen et à plus long terme. À cet égard, le dossier *Améliorer son efficacité énergétique* proposé ce mois-ci témoigne du rôle que jouent l'Union, les fédérations régionales et les syndicats locaux dans la défense des intérêts des producteurs. Ce dossier nous présente également en survol plusieurs propriétaires d'entreprises agricoles qui n'ont pas eu froid aux yeux et ont tenté des expériences novatrices. À lire absolument!

En terminant, profitez un peu de l'été pour vous ressourcer en famille. Avec tous les travaux, ce n'est pas toujours facile, mais ô combien important pour faire le plein d'énergie et être prêt à relever les nombreux défis et enjeux qui nous attendent cet automne à la ferme, mais aussi à l'Union. Un bel été à tous! ✕

SOMMAIRE

• LES GRANDS DOSSIERS DE L'UNION	4	• À VOTRE SERVICE	17
• AU-DELÀ DES CHIFFRES	12	• COUP DE CHAPEAU	18
• LA CHRONIQUE DE SAM TURLUPINE	13	• LES RÉGIONS EN ACTION	20
• LE TRAIT D'UNION	14	• ÇA SE PASSE CHEZ VOUS	28

La revue *L'U* est publiée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour les producteurs agricoles et forestiers du Québec. Animée par les valeurs qui fondent la raison d'être de l'UPA, elle est le reflet de la vitalité de l'organisation et de la force de son réseau. Elle fait connaître et valorise l'action collective menée par les producteurs, qu'elle soit de portée locale, régionale, sectorielle ou provinciale. Elle souligne les efforts déployés pour organiser collectivement et démocratiquement la mise en marché des produits agricoles et forestiers. Elle aborde aussi les grands dossiers de l'heure sous l'angle syndical et suscite une réflexion sur des enjeux qui nous concernent tous. Elle se veut également un contrepoids aux voix qui s'élèvent contre ces outils collectifs et est résolument syndicale. Publiée 10 fois l'an, *L'U* est distribuée gratuitement à tous les producteurs et productrices du Québec.

Les photos, illustrations et textes publiés dans *L'U* ne peuvent être réutilisés sans autorisation.

Pour nous joindre : 555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9 / Courriel : lu@upa.qc.ca / www.lu.upa.qc.ca



Éditeur :
L'Union des producteurs agricoles
Direction des communications
et de la vie syndicale

Impression :
Imprimerie Transmag

Photo de la page couverture :
Yves Lacombe

ISSN 2369-758X (imprimé)
ISSN 2369-7598 (en ligne)



LES GRANDS DOSSIERS DE L'UNION

AMÉLIORER SON EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Ce mois-ci dans L'U, il sera question d'efficacité énergétique à la ferme, première partie d'un grand dossier sur l'énergie. Notre prochaine édition, à paraître en septembre, traitera des infrastructures de production et de transport d'énergie en territoire agricole.

En 2014, 8,5 % des dépenses d'exploitation des entreprises agricoles québécoises ont été consacrées à l'énergie et 27 % de ces dépenses ont été affectées à l'achat d'électricité. Bien sûr, la quantité et le type d'énergie utilisés varient énormément d'une production à l'autre et même d'une entreprise à l'autre.

À la ferme, il faut éclairer, chauffer ou refroidir, pomper, sécher et ventiler. Il faut aussi faire rouler des équipements motorisés et se servir d'outils mécaniques. Il va sans dire que la moindre hausse des prix de l'énergie a un impact direct sur la rentabilité. Peut-on réellement améliorer son efficacité énergétique au point de diminuer significativement ses coûts d'exploitation, tout en réduisant son empreinte écologique? Comme vous le découvrirez, c'est ce à quoi s'affairent bon nombre de propriétaires d'entreprises, de professionnels et de regroupements de producteurs. ✕

LES GRANDS ENJEUX AGRICOLES

Pour accroître l'efficacité énergétique à la ferme, le secteur doit pouvoir compter sur des solutions de remplacement à un coût compétitif. Force est de constater que, dans ce domaine, les embûches sont encore nombreuses et empêchent plusieurs producteurs de prendre un véritable virage écoénergétique. Voici quatre principaux enjeux ciblés par l'Union et les pistes de solution qui se dessinent à l'horizon.

L'ACCÈS AU COURANT TRIPHASÉ

De nouvelles technologies permettent maintenant de remplacer des moteurs qui fonctionnent à partir de carburants fossiles par des moteurs électriques, par exemple, pour monter le foin dans les silos à ensilage, brasser les fumiers, activer les systèmes de pompes et d'irrigation, etc. Pour utiliser ces moteurs de nouvelle génération, les entreprises doivent avoir accès au courant électrique triphasé. Or, actuellement, plusieurs petites localités ne disposent pas d'un tel réseau et pour y avoir accès, les agriculteurs doivent déboursier des sommes importantes.

L'Union demande donc au gouvernement de rendre disponible le réseau de distribution du courant triphasé en milieu rural afin de permettre aux exploitations de s'en prévaloir. Mentionnons que l'une des mesures annoncées dans la Politique énergétique du Québec 2016-2030 vise à mieux desservir les régions rurales avec ce type de courant. ✕

LE CASSE-TÊTE DU COURANT TRIPHASÉ

L'absence d'accès au courant triphasé est une situation qui cause des maux de tête à plusieurs agriculteurs, comme en témoigne Julie Gagnon, propriétaire de la Ferme Ciboulette à Saint-Pierre-de-Lamy au Témiscouata.

« Comme on est tous sur la même phase de courant, lorsque la demande est forte, on subit d'importantes fluctuations de courant », résume-t-elle. La productrice donne l'exemple des érablières : « Lorsque le temps des sucres bat son plein, les nombreuses érablières du coin sont en demande. » Pendant cette période, lorsque les trapeuses de la Ferme Ciboulette sont en fonction, l'intensité de l'éclairage fluctue. Ce sont alors les bêtes – et le rendement – qui sont les principales victimes de ce casse-tête électrique. « La force de nos moteurs change et il y a des risques que ça saute, lance Mme Gagnon, visiblement découragée. On doit changer nos moteurs plus souvent. »

Pour Mme Gagnon, l'accès au courant triphasé serait la solution et permettrait à tous, tant les érablières que les autres producteurs et l'usine du secteur, de mieux cohabiter. Hydro-Québec rejette pourtant depuis plusieurs années les demandes de la municipalité de prolonger une ligne de 550 volts existante qui se trouve à moins de 10 kilomètres du village. Selon la loi, c'est la municipalité qui devrait défrayer les coûts pour le prolongement de la ligne. Julie Gagnon a fait de l'accès au courant triphasé son cheval de bataille. « La municipalité a parlé à Hydro. Les députés ont mis de la pression. Après plusieurs années à se battre, on commence à s'essouffler », laisse-t-elle tomber. À suivre. ✕



« Plusieurs producteurs réclament depuis des années un accès au courant triphasé. Selon des études, nous sommes trop éloignés et pas assez payants. Pourtant, le gouvernement nous demande d'être plus efficaces, plus performants, plus compétitifs... et le courant triphasé fait partie des solutions. »

— Gilbert Marquis, président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent



« L'énergie peut être un frein au développement de certaines exploitations situées dans des secteurs névralgiques. L'agriculture devrait pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels d'électricité et avoir accès à la tension triphasée, tout comme les grandes industries, surtout dans les régions nordiques comme la nôtre. Cela permettrait aux entreprises agricoles d'améliorer leur productivité en s'appuyant sur des technologies et des équipements plus performants. »

— Yvon Simard, président de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean



« En Outaouais-Laurentides, les entreprises agricoles sont encore trop nombreuses à ne pas avoir accès à un approvisionnement en électricité régulier sans fluctuation ni interruption de service quotidien. J'aurais cru qu'au 21^e siècle, le combat pour l'électrification des campagnes serait chose du passé et pourtant...

La distribution de l'électricité n'est toujours pas équitable dans toutes les régions du Québec. Ce n'est pas parce qu'on nous dit que c'est normal qu'il faut l'accepter. »

— Richard Maheu, président de la Fédération de l'UPA d'Outaouais-Laurentides

DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ QUI FAVORISENT LA COMPÉTITIVITÉ

Selon les productions, l'usage de l'électricité est variable et le coût de cet intrant peut représenter jusqu'à 20 à 30 % des dépenses, comme c'est le cas dans le secteur serricole. Pour assurer la croissance de ce dernier, les Producteurs en serre du Québec (PSQ) demandent depuis plusieurs années des tarifs compétitifs par rapport aux autres provinces ou d'autres sources d'énergie. L'éclairage additionnel pour la photosynthèse est une option mise en place en 2014 au bénéfice des serriculteurs. Mais les conditions d'admissibilité, qui exigent un seuil de 400 kW de puissance, favorisent davantage les serres de taille importante.

L'Union et les PSQ travaillent donc avec Hydro-Québec afin d'obtenir un accès plus universel à ce type de mesure.

D'autres solutions de remplacement telles que la biométhanisation ont aussi été évaluées, et il ressort clairement de ces analyses que sans un incitatif économique (subvention ou achat par Hydro-Québec de l'électricité produite par l'agriculteur), il est difficile de rentabiliser cette technologie. ✕

DES PROGRAMMES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ADAPTÉS

Les producteurs agricoles et forestiers sont à l'affût des nouvelles technologies et de pratiques leur permettant d'abaisser la part des dépenses d'énergie dans leur coût de production. Cette clientèle répond bien aux divers programmes développés pour améliorer l'efficacité énergétique. Pensons au programme Produits agricoles efficaces d'Hydro-Québec qui a été lancé en 2006, et qui a permis de faire des économies d'énergie de 98,87 GWh. De plus, la clientèle agricole a participé activement aux programmes ÉcoPerformance et Biomasse forestière résiduelle implantés par le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) à l'automne 2013.

L'Union souhaite que les entreprises qui expérimentent l'utilisation de ces nouvelles technologies soient considérées comme des vitrines technologiques et obtiennent l'aide financière appropriée. L'UPA demande également la mise en place de programmes d'efficacité énergétique adaptés au monde agricole et forestier à long terme. Ces demandes devraient trouver écho dans la Politique énergétique du Québec 2016-2030. ✕

ACCESSIBILITÉ AU GAZ NATUREL

Étant donné que le Québec a surtout développé son réseau électrique, la distribution du gaz naturel n'y est présente qu'à quelques endroits, majoritairement dans les grands centres. Tout comme pour le courant triphasé, les entreprises qui souhaitent obtenir du gaz naturel doivent assumer une grande partie de la facture liée à l'expansion du réseau.

L'Union demande au gouvernement du Québec d'accroître l'accessibilité du gaz naturel dans les campagnes québécoises afin de permettre aux exploitations de s'en prévaloir. ✕



« Le potentiel de croissance de l'industrie serricole du Québec ne fait aucun doute. Cependant, il y a une ombre au tableau : le coût encore élevé de l'énergie nécessaire au chauffage et à l'éclairage des serres. Au Québec, cela constitue un frein à la compétitivité de l'industrie, précipitant notamment la fermeture d'entreprises pourtant bien établies, et freinant l'entrée en jeu de nouveaux producteurs, dont la relève agricole. L'électricité, cette énergie renouvelable produite en surplus à certains moments de l'année, pourrait faire partie de la solution si on la rendait accessible, à coût abordable pour la production en serre québécoise. »

— André Mousseau, président des Producteurs en serre du Québec

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES – PETIT LEXIQUE

On parle fréquemment d’énergies renouvelables par opposition aux énergies fossiles, produites à partir de pétrole, de charbon ou de gaz naturel, et dont les ressources sont limitées. La nouvelle Politique énergétique du Québec 2016-2030 du gouvernement du Québec est claire à cet égard. Elle vise à augmenter la part des énergies renouvelables et à réduire la consommation de produits pétroliers.



L’hydro-électricité, principale source d’énergie renouvelable, occupe encore une place de choix dans notre portefeuille énergétique à la ferme.

Les défis : l’accès au courant triphasé, des tarifs trop élevés pour certains secteurs de production.



La biomasse est produite à partir de cultures pérennes, comme le panic érigé et l’alpestre roseau. Elle peut être densifiée sous forme de granules et utilisée dans des chaudières à vapeur et des appareils générateurs de chaleur. En plus de faciliter l’entreposage, la densification permet d’obtenir un meilleur pouvoir calorifique et de réduire les émissions nuisibles. Dans le cas de la biomasse ligneuse, notamment le bois, on parle de combustion directe à partir de copeaux.

Les défis : le coût d’acquisition des machineries et les normes d’émission pour les unités de moins de 3 MW.



La géothermie s’appuie sur la constance de la température à quelques mètres sous la surface du sol, soit 10 °C en moyenne au Québec, hiver comme été. Un système géothermique se compose essentiellement d’une thermopompe et d’un circuit souterrain où circule un liquide qui réchauffe ou refroidit, selon la saison.

Les défis : la géothermie représente un investissement important avec un temps de retour sur investissement conséquent et nécessite de la superficie pour les puits horizontaux.



La biométhanisation, c’est la production de biogaz à partir de matières organiques, par exemple les fumiers et lisiers soumis à l’action des bactéries dans une cuve hermétique. Les matières sont brassées et chauffées afin d’accélérer la fermentation et la production de biogaz. Ce biogaz peut être transformé en électricité, qui pour l’instant ne peut être vendu sur le réseau.

Les défis : le coût et l’entretien des équipements, les difficultés d’entreposage du biogaz et des contraintes réglementaires. Des améliorations doivent être apportées au programme pour que la vente d’électricité puisse se faire.



L’énergie éolienne est produite par la force que le vent exerce sur les pales d’une éolienne, reliées à un alternateur qui transforme l’énergie mécanique en énergie électrique. Cette source d’énergie doit ainsi être couplée à une autre source ou stockée. Depuis 2006, Hydro-Québec permet l’autoproduction d’électricité, mieux connue sous l’expression mesurage net.

Les défis : le coût, la durée de vie et l’entretien des appareils ainsi que le bruit. Des améliorations doivent être apportées au programme d’Hydro-Québec. Les démarches avec la société d’État se poursuivent. ✕

UN VASTE CHANTIER, UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Pour l’Union des producteurs agricoles, la question de l’efficacité énergétique à la ferme représente un vaste chantier où il y a encore fort à faire pour bien documenter et faire connaître les besoins du secteur. Voici un aperçu des représentations réalisées tout au long de l’année.

Organismes	Mandats	Exemples de sujets abordés
Ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles (MERN)	- Présentation des dossiers - Sensibilisation - Partage d’informations	- Politique énergétique - Efficacité énergétique - Réseau de distribution triphasé - Accessibilité au gaz naturel - Production d’énergie à la ferme
Bureau de l’efficacité et de l’innovation énergétiques (BEIE)	- Entente de collaboration	- Suivi des programmes d’efficacité énergétique pour le secteur agricole
Régie de l’énergie	- Statut d’intervenant accordé par la Régie pour représenter le secteur agricole dans divers dossiers	- Tarifs d’électricité qu’Hydro-Québec dépose à la Régie annuellement - Mesures agricoles déposées à la Régie par HQ (2013) - Conditions de service en électricité déposées à la Régie par HQ (2016)
Hydro-Québec (HQ)	- Concertation - Participation aux comités de liaison UPA-HQ et au comité sur les tensions parasites	- Réseau de distribution triphasé - Tensions parasites - Dossier tarifaire - Représentant UPA au chantier (RUPAC) pour les infrastructures - Compteurs communicants - Autoproduction d’énergie - Efficacité énergétique - Lignes de transport

QUELQUES CAS CONCRETS

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

QUAND UN SYNDICAT LOCAL PREND LES CHOSES EN MAIN

Alors que les relations étaient sous tension depuis plusieurs années entre les producteurs de Mirabel et Hydro-Québec, le syndicat local a pris le taureau par les cornes. Une intervention qui a permis d'éviter les « courts circuits ». Selon plusieurs producteurs de la région, les installations d'Hydro-Québec n'avaient pas suivi l'augmentation des besoins en énergie électrique. Elles étaient désuètes et endommageaient les équipements de ferme.

Bris de moteur, grandes fluctuations de courant, transformateurs abaisseurs d'une trop faible capacité, lignes électriques d'un calibre inadéquat... La liste des problèmes liés au réseau de distribution d'Hydro s'allongeait et les interventions réalisées sur le terrain par la société d'État n'étaient souvent que temporaires. Devant cette impasse, les producteurs se sont tournés vers le Syndicat de l'UPA de Ste-Scholastique-Mirabel. C'est l'administrateur Réal Brière qui a mis la puce à l'oreille de ses collègues. Le Syndicat a rapidement répertorié les cas problématiques et demandé l'avis de maîtres-électriciens. Avec l'aide de la responsable du dossier à l'UPA, Isabelle Bouffard, le Syndicat a adressé une demande formelle à Hydro-Québec.

À la suite de ces actions concertées, le dossier s'est réglé en quelques semaines. « Nous avons pu rassembler l'expertise et définir les meilleurs canaux de communication pour rejoindre efficacement nos institutions publiques », souligne fièrement Réal Brière. ✕

CHAUFFER SES SERRES À LA BIOMASSE

Lorsque Gabriel Beauregard a commencé à produire des tomates de serre en 1971, son premier plein d'huile lui a coûté 14 cents le gallon. On connaît la suite : dans les décennies suivantes, le prix du pétrole a monté en flèche. Excel-Serres a pris le virage de la biomasse en 2002. Une décision à l'avant-garde que l'ancien propriétaire ne regrette pas, malgré les embûches qui se sont dressées sur son parcours. « Je me rends compte aujourd'hui que les technologies n'étaient pas au point en 2002 et que la plupart des conseillers avaient des compétences limitées en chauffage à la biomasse, souligne-t-il. Ça nous a apporté des problèmes, notamment avec notre chaudière. »

M. Beauregard n'a cependant plus de doute : la qualité des équipements et le savoir-faire des conseillers sont maintenant au rendez-vous. À ses yeux, les producteurs qui veulent se doter d'un système à la biomasse doivent absolument s'entourer de bons conseillers. « Aujourd'hui, en agriculture, on n'est plus dans les liguees pee-wee. On joue dans la ligue nationale. Il y a peu de place à l'erreur. C'est pourquoi il faut bien s'entourer. »

GARDER LA TÊTE HORS DE L'EAU

« Pendant plusieurs années, le prix de l'huile était insoutenable. C'était une véritable crise, se rappelle Gabriel Beauregard. Les producteurs serricoles qui utilisaient encore le pétrole ont vu leurs marges de profit disparaître. » En 2013, M. Beauregard s'est doté d'une nouvelle chaudière, de qualité supérieure. C'était juste avant de vendre son entreprise à Dominique Fortier. « Le fait que les serres soient chauffées à la biomasse, ça a pesé dans la balance pour l'achat de l'entreprise, affirme la nouvelle propriétaire. Les coûts d'énergie sont beaucoup plus intéressants. » ✕



UN SIROP MOINS CHER À PRODUIRE ET PLUS ÉCOLO

Jean-Marie Gilbert a été un des premiers acériculteurs du Témiscouata à changer son évaporateur au mazout pour un autre à la biomasse aux granules il y a trois ans. « Je ne retournerai jamais à un équipement à l'huile! » lance-t-il, visiblement emballé. Ces nouvelles technologies diminuent de moitié le coût de l'énergie. Avant, produire un baril de sirop coûtait environ 35 \$; aujourd'hui, le coût de production se situe autour de 18 \$ du baril.

Ce nouvel équipement est beaucoup plus maniable. « On peut jouer avec l'intensité et on peut arrêter complètement l'évaporateur en moins de 20 minutes », confirme Jean-Marie Gilbert. Le producteur assure également que, grâce à la Coopérative Agroénergie de l'est, l'approvisionnement en granules est assuré et leur qualité est stable.

« Avec un évaporateur électrique, on parle d'un coût de production qui tourne autour de 6 \$ du baril », calcule pour sa part le représentant des Clubs d'encadrement acéricoles du Québec, Jacques Boucher. Les évaporateurs électriques sont cependant plus coûteux et ont une capacité de production limitée.

UNE ÉNERGIE VERTE

Les évaporateurs de nouvelle génération sont aussi plus écologiques. « Si demain matin toutes les entreprises acéricoles du Québec passaient à la biomasse ou à l'électricité, on éliminerait 12 millions de litres de pétrole, illustre M. Boucher. Si le Québec veut rester un leader mondial en acériculture, alors pourquoi ne pas offrir un sirop qui soit carboneutre? » ✕



LA BIOMASSE FORESTIÈRE DE PLUS EN PLUS PRISEE

L'utilisation de la biomasse forestière gagne en popularité chez les agriculteurs. Ce mode de chauffage comporte son lot d'avantages, aux dires de l'ingénieur forestier Jean Gobeil. « Un des principaux avantages demeure le faible coût d'un chauffage à la biomasse, qui est beaucoup plus bas que celui des autres types d'énergie », explique celui qui est également associé à la firme Gobeil Dion & Associés.

Tout n'est pas rose, cependant, pour cette énergie verte. « Une chaudière biomasse coûte trois fois plus cher qu'une chaudière au propane », illustre M. Gobeil. Sans aide gouvernementale, la période de retour sur investissement dépasserait 10 ans, dit-il. Les producteurs peuvent néanmoins compter sur le programme d'aide financière ÉcoPerformance du gouvernement du Québec. Selon le spécialiste, l'équipement nécessaire pour la réserve de granules ou de copeaux de bois est beaucoup plus encombrant que celui pour un chauffage au combustible fossile, ce qui demande une meilleure gestion de l'espace à la ferme.

L'AVANTAGE D'UNE FILIÈRE FORTE

La filière de la biomasse forestière est de plus en plus structurée. Elle regroupe tout le savoir-faire de l'industrie, de la forêt jusqu'au producteur. « Grâce à cette filière bien organisée, l'offre de biomasse, particulièrement sous forme de copeaux, est considérable. Les producteurs n'ont pas à s'inquiéter de la disponibilité des produits », souligne Jean Gobeil. L'ingénieur assure aussi que le prix et la qualité des copeaux et des granules sont assez stables. ✕

TROIS CONSEILS POUR RÉUSSIR SA CONVERSION À LA BIOMASSE

- Bien identifier son besoin en énergie thermique afin de choisir une chaudière de bonne dimension;
- Choisir la forme de biomasse (granules ou copeaux) selon les fournisseurs disponibles dans un rayon de 100 km;
- Bien planifier la conversion vers un système à la biomasse en faisant appel à des spécialistes dont l'expertise est reconnue.

ÉNERGIE ÉOLIENNE : LES PRODUCTEURS RESTENT SUR LEUR APPÉTIT

L'utilisation de l'énergie éolienne en agriculture laisse les producteurs mi-figue mi-raisin. Au début des années 2010, une vague d'agriculteurs s'est lancée dans l'aventure de l'énergie éolienne. Or, jusqu'à présent, les résultats sont mitigés. « La plupart des éoliennes installées dans les fermes du Québec ne fonctionnent pas. Elles tournent, mais n'envoient pas le courant au bon endroit dans le réseau ou sont brisées et nous n'avons pas de soutien du vendeur, qui est en faillite », affirme le représentant du Regroupement de producteurs avec éolienne du Québec, Claude Lapointe. Selon lui, les promesses de rendement sont loin d'avoir été tenues. Depuis, une vingtaine de producteurs ont décidé de laisser tomber ce type d'énergie pour se tourner vers les panneaux solaires.

L'énergie éolienne était pourtant prometteuse. « On pensait pouvoir faire baisser nos coûts d'électricité et rentabiliser notre investissement en 10 ans, selon les chiffres avancés par les vendeurs », affirme M. Lapointe. L'éolienne présenterait des désavantages comme le bruit et une gestion des réparations plus compliquée vu la hauteur de l'équipement.

CONSEIL D'AMI

Claude Lapointe conseille aux producteurs de bien s'informer avant de participer au programme gouvernemental. Avant d'investir, il rappelle combien il est important de planifier son projet avec l'aide d'un véritable expert dont la technique est reconnue. Le producteur reste positif et continue de croire qu'il a fait le bon choix. « En Europe, ça fonctionne bien. Lorsqu'on va être capables de faire fonctionner nos éoliennes à leur pleine capacité, ça pourrait être très avantageux. » ✕

LA BIOMÉTHANISATION DANS LE PORC : ENCORE LOIN DE LA COUPE AUX LÈVRES

À la Ferme Famille St-Hilaire, de Saint-Odilon-de-Cranbourne, le projet de biométhanisation n'a pas rempli ses promesses. Au début des années 2000, la famille St-Hilaire a participé à un projet-pilote pour chauffer au biogaz sa salle de mise bas et sa pouponnière à partir du lisier produit à la ferme. « Grâce à ces installations, on pouvait produire notre propre électricité », raconte le copropriétaire de la ferme familiale, Ali St-Hilaire. « Le chauffage au biogaz a amélioré le confort des animaux, fait-il remarquer. C'est une énergie qui amenait une température plus sèche et beaucoup plus confortable dans notre pouponnière et notre maternité. » Après avoir passé par le processus de biométhanisation, le lisier épandu au champ était presque sans odeur. « Ça, c'était un gros avantage », affirme M. St-Hilaire.

UN PROJET AVORTÉ

La lune de miel a cependant été de courte durée. « Après seulement huit ans, tout le système était désuet et c'était devenu dangereux », se désole Ali St-Hilaire. Les bioréacteurs, fabriqués à partir de silos à grains, étaient oxydés. « Il y avait de grosses plaques de métal qui tombaient par terre », dit-il. De plus, la rentabilité promise n'a jamais été au rendez-vous. Les St-Hilaire ont également été victimes d'un incendie à la suite d'un problème causé par leur production d'électricité. « On a été sur le bord de fermer nos portes », assure le responsable du projet.

S'il a finalement décidé de démanteler ses installations en 2014, Ali St-Hilaire croit encore aux vertus de la biométhanisation. « Au Québec, on est une vingtaine d'années en retard sur l'Europe. Il faut apprendre davantage de leur expérience », estime-t-il. ✕



En 2008, l'expérience d'Ali St-Hilaire était présentée aux lecteurs de *Porc Québec*.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET INNOVATION EN MAURICIE

UN PROJET COLLECTIF D'AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Si les producteurs sont prêts à mettre les bouchées doubles pour sauver la planète, les solutions qui leur sont offertes demeurent encore trop souvent hors de prix. C'est du moins la grande conclusion d'un projet d'analyse énergétique à la ferme réalisé par la Fédération de l'UPA de la Mauricie et ses partenaires.

Une trentaine de producteurs se sont prêtés au jeu de l'audit énergétique. Un expert a visité leur ferme pour dresser le portrait de leur consommation. Il a fait ses recommandations pour améliorer le chauffage, la ventilation, l'éclairage, etc. Les producteurs étaient libres d'appliquer ou non celles-ci. « Les producteurs ne sont pas différents de monsieur ou madame Tout-le-Monde. On est tous conscients de l'importance d'augmenter le nombre de voitures électriques, mais il y a des coûts liés à ça », explique le conseiller en aménagement de la Fédération, Michel Tessier.

La recommandation la plus populaire a été d'améliorer l'éclairage dans les bâtiments, parce que la période de retour sur investissement pour ce genre de projet est assez courte. « Cependant, quand on vous parle de changer votre système de chauffage pour de la biomasse, ce n'est pas quelque chose qui peut se faire du jour au lendemain. Ce sont des investissements importants, amortis sur plusieurs années », dit-il.

UNE BONNE ÉVALUATION

Si cette expérience d'audit énergétique n'a pas donné tous les résultats souhaités, Michel Tessier invite tout de même les producteurs à consulter des conseillers en la matière pour continuer de réduire leur consommation en énergie. Il conseille également de bien estimer les coûts et la période de retour sur investissement avant de lancer un projet. Il met aussi les agriculteurs en garde contre l'évolution rapide des technologies. Il ne faut pas investir dans une technologie qui sera désuète avant que l'investissement soit rentabilisé. ✕

DES SÉCHOIRS À GRAINS DE NOUVELLE GÉNÉRATION

L'entreprise de Drummondville Aéronergie, spécialisée dans la récupération de chaleur, a mis sur pied un projet de séchoir à grains innovateur en partenariat avec la Fédération de l'UPA de la Mauricie. « Il y a une énorme perte de chaleur dans le processus de séchage des grains. Alors, pourquoi ne pas faire un projet collectif pour trouver une solution à ce problème? » s'est demandé le conseiller en aménagement de la Fédération, Michel Tessier.

Le concept est simple : utiliser une technologie qui a fait ses preuves dans le milieu industriel et l'adapter pour le séchage des grains. « On ne parle pas ici d'un nouveau séchoir, mais bien d'une modification de séchoir », précise M. Tessier. L'air qui s'échappe lors du séchage des grains est chaud et humide. Le nouvel équipement récupérerait cette vapeur perdue, la débarrasserait de son eau, avant de retourner un air chaud et sec dans le séchoir. Selon les calculs des ingénieurs, cette innovation diminuerait de 50 % la consommation de propane. « Il y a une importante réduction des gaz à effet de serre liée à ça », souligne le conseiller. Il estime qu'un tel système coûterait environ 150 000 \$, avec un retour sur investissement en moins de cinq ans.

UN PROJET D'AVENIR

Si le projet a été retardé par l'arrêt temporaire de certains programmes gouvernementaux d'aide financière, il verra le jour sous peu. Les plans sont déjà adaptés pour le milieu agricole. La Fédération a quant à elle organisé une rencontre entre l'entreprise Aéronergie et une douzaine de producteurs qui ont pu faire part de leurs suggestions. « C'est un projet d'avenir très prometteur », s'enthousiasme M. Tessier. ✕

QUAND BIOMASSE RIME AVEC RENDEMENT

La Ferme Tomchyrs, de Saint-Boniface, produit 120 000 poulets et 6 000 dindes annuellement. Voyant le prix du gaz augmenter d'année en année, les propriétaires René Gélinas et Lise Grenier ont décidé de revoir leur consommation énergétique. En 2008-2009, ils ont réalisé une analyse énergétique de leur ferme grâce au projet d'audit de la Fédération de l'UPA de la Mauricie. Inspirés par les recommandations de l'expert technique, ils ont installé des lumières DEL dans leurs cinq poulaillers et autres bâtiments.

Les deux propriétaires ont aussi décidé d'aller au-delà du rapport, en installant dès 2010 un système de chauffage à la biomasse. « On ne savait pas trop dans quoi on s'embarquait. Ce n'est pas comme s'acheter une voiture : c'est un projet beaucoup plus complexe, raconte René Gélinas. On a joué à la roulette russe. » M. Gélinas et sa conjointe ont investi 800 000 \$ dans ce système à la biomasse, qu'ils ont mis à jour en 2015 au coût de 150 000 \$. Ce nouvel investissement a permis entre autres d'automatiser l'entretien.

UN RENDEMENT SUPÉRIEUR

Cinq ans plus tard, les résultats sont plus que satisfaisants, estime René Gélinas. « On voulait réduire nos coûts d'énergie et on a réussi! » s'exclame-t-il. Non seulement l'utilisation de la biomasse lui coûte trois fois moins cher que le propane, mais le confort des oiseaux grâce à l'air plus sec que procure ce chauffage – et donc le rendement – est nettement supérieur. « Au départ, je me sentais comme si j'avais embarqué dans un bateau plein de trous. J'aurais pu couler au milieu de l'océan, se souvient M. Gélinas. Finalement, une fois que tout est installé, je ne voudrais plus l'enlever! » ✕



EN COUVERTURE :
René Gélinas et Lise Grenier,
de la Ferme Tomchyrs à Saint-Boniface.

À QUAND LE TRACTEUR ÉLECTRIQUE?

Jean-Marc Pittet est assis dans sa voiture Tesla, côté conducteur, et avance sur l'autoroute. Pourtant, il ne conduit pas. Sa voiture est en mode « pilote automatique ». Inspiré par cette nouvelle technologie, le propriétaire de l'entreprise ELMEC a décidé d'adapter le concept aux tracteurs agricoles.

Son idée? Un tracteur hybride qui fonctionnera sur le pilote automatique, sans opérateur. Ce tracteur robot, complètement autonome, pourra travailler dans les champs 24 heures sur 24.

La machine fonctionnera comme une locomotive. Elle sera munie d'un moteur à essence, qui alimentera une batterie. Cette batterie accumulera l'énergie et prendra la relève lorsqu'il y aura une demande de puissance plus élevée. « Ce sera beaucoup moins polluant que les moteurs diesel traditionnels », assure Jean-Marc Pittet, sans pouvoir chiffrer l'économie d'énergie.

Vu sa capacité à travailler sans arrêt, le tracteur sera plus petit. « Ce seront donc des machines plus efficaces qui permettront d'augmenter les rendements, de diminuer les coûts de production et d'assurer une meilleure qualité de vie aux agriculteurs. »

SARCLER SANS EFFORT

Ce tracteur robot sera d'abord destiné aux producteurs maraîchers. « On va fabriquer un prototype dédié au sarclage qui pourra reconnaître les mauvaises herbes, pour ensuite les enlever ou introduire les herbicides, plant par plant », résume Jean-Marc Pittet.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

L'entreprise ELMEC travaille de concert avec le Cégep de Victoriaville. La Fédération de l'UPA de la Mauricie soutient aussi le projet. « C'est très porteur. C'est une innovation qui permettrait de diminuer notre consommation énergétique », souligne Michel Tessier. Le prototype de ce tracteur robot pourrait être prêt dès l'été 2017, espère l'idéateur du projet. ✕

Avec la collaboration spéciale d'Audrey Desrochers.



« Il faut bien constater que la réduction de la dépendance au pétrole est en marche partout sur la planète. Conséquemment aux positions de l'Union sur le projet Oléoduc Énergie Est, l'agriculture doit et devra restreindre au minimum sa dépendance aux carburants. Il est vrai que les solutions de rechange au pétrole en milieu agricole ne sont pas toujours à portée de main. Néanmoins, le temps est venu d'envisager de nouvelles façons de faire à la ferme quant à la consommation de carburant. Récemment, des portraits de la consommation énergétique, réalisés pour 30 entreprises en Mauricie, ont démontré un potentiel réel d'économie. Avec les récentes visées du gouvernement du Québec quant à la réduction des hydrocarbures, pourquoi ne pas développer et investir dans la recherche d'innovations énergétiques? »

— Jean-Marie Giguère, président de la Fédération de l'UPA de la Mauricie



AU-DELÀ DES CHIFFRES

BIEN COMPRENDRE SA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ

ISABELLE BOUFFARD, DIRECTRICE

DIRECTION RECHERCHES ET POLITIQUES AGRICOLES

Pour plusieurs entreprises agricoles, les dépenses en électricité représentent des frais importants d'exploitation. Or, la tarification qui s'y rattache peut s'avérer compliquée. Qu'en est-il réellement? Pour mieux comprendre cette fameuse facture d'Hydro-Québec ainsi que les positions de l'Union dans ce dossier, nous vous proposons de faire le point sur la question.

LES CLASSES DE TARIFS

Auparavant, la consommation d'électricité des fermes était facturée selon divers tarifs, qui généraient une fluctuation importante des coûts. En 1996, un sérieux coup de barre a été donné afin de rendre la majorité des entreprises agricoles admissibles au tarif D, soit le tarif domestique qui s'applique également au secteur résidentiel. Aujourd'hui, 95 % des exploitations ont droit à ce tarif. Pour en bénéficier, la règle est claire : la nature des activités de l'entreprise doit spécifiquement être reliée à la culture des végétaux ou à l'élevage d'animaux.

Des 5 % d'abonnés agricoles restants, 4 % sont admissibles au tarif G (petite puissance), et 1 % au tarif M (moyenne puissance). Très souvent, ces producteurs ont des activités connexes à leurs pratiques agricoles, par exemple l'emballage, la transformation et la vente à la ferme. Ou bien, leur consommation est trop importante pour être soumise au tarif domestique.

LA STRUCTURE DE TARIFICATION

Pour bien comprendre sa facture d'électricité, il convient de savoir que le tarif D comporte trois types de frais. Les taux en vigueur depuis le 1^{er} avril 2016 sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Frais facturés aux abonnés d'Hydro-Québec au tarif D

Frais	Description	Taux
1. Redevance d'abonnement	Un montant fixe journalier pour le service offert	40,64 ¢/j
2. Énergie consommée (exprimée en kWh)	Un montant variable en fonction de la quantité d'électricité consommée	1^{re} tranche : 30 kWh/j et moins 5,71 ¢/kWh 2^e tranche : 31 kWh/j et plus 8,68 ¢/kWh
3. Coût de la puissance excédant 50 kW	Lorsque la puissance requise dépasse les 50 kW, des frais mensuels s'appliquent pour chaque kW supplémentaire	Du 1^{er} décembre au 31 mars : 6,21 \$/kW Du 1^{er} avril au 30 novembre : 3,78 \$/kW

Pour la plupart des entreprises agricoles, le nombre de kWh consommé constitue la portion la plus importante des frais d'électricité. Toutefois, environ 5 % des abonnés agricoles au tarif D se voient en plus facturer une prime de puissance, car la puissance requise pour exploiter leur ferme dépasse à certains moments les 50 kW. La consommation d'un surplus de puissance peut être ponctuelle pour certaines activités, notamment pour fabriquer du sirop d'érable et pour sécher des grains. Dans d'autres cas, des fermes souvent de grande taille ou qui utilisent des équipements plus énergivores, dépassent les 50 kW à longueur d'année.

Ce coût de puissance additionnel affectera les entreprises agricoles particulièrement en période hivernale, alors que la prime mensuelle de puissance est la plus chère, soit 6,21 \$/kW par rapport à 3,78 \$/kW pour le reste de l'année. De plus, le dépassement du seuil mensuel de 50 kW en hiver déclenchera la facturation de la fameuse prime de puissance, ce qui se traduira par une puissance à facturer

minimale sur les 12 mois suivants (nommée PFM sur votre facture) correspondant à 65 % du pic maximal. On comprend donc que, lorsque cela est possible, on évite de dépasser le seuil de 50 kW en hiver.

ÉTABLISSEMENT DES TARIFS

La consommation moyenne de la clientèle agricole au tarif D est plus élevée que celle de la clientèle résidentielle et compte une part plus importante dans la 2^e tranche de prix d'énergie (plus de 31 kWh/j) ainsi que, pour certains, une part correspondant au dépassement du seuil de puissance facturée (plus de 50 kW). En raison de ce profil de consommation, les exploitations ont connu des hausses tarifaires plus significatives ces dernières années que le reste des abonnés au tarif D.

Chaque année, les tarifs sont modifiés, à la suite d'une demande qu'Hydro-Québec dépose à la Régie de l'énergie. Par le passé, l'Union a participé à certaines audiences tenues sur le sujet et, depuis 2013, elle y fait régulièrement des interventions pour défendre les intérêts des producteurs agricoles.

En 2015, Hydro-Québec, à la demande de la Régie, a amorcé une refonte de la structure des tarifs, appelée stratégie tarifaire. Ce travail, d'abord effectué pour le tarif domestique, a mobilisé plusieurs intervenants. L'Union a participé à la réflexion en proposant un tarif agricole spécifique, qui n'a malheureusement pas été retenu par la Régie¹. Toutefois, certains arguments et éléments présentés par l'Union pourraient faire émerger de nouvelles propositions de la part d'Hydro-Québec lors de sa prochaine demande de tarification pour 2017-2018. L'Union suit l'évolution du dossier de très près et entend assurer les représentations nécessaires pour bien faire comprendre la réalité d'affaires des entreprises agricoles. ✕

1. On peut consulter les motifs de la décision (D-2016-033) sur le site de la Régie de l'énergie.

LE SAVIEZ-VOUS?

- Hydro-Québec compte quelque 40 000 abonnés agricoles.
- Étant donné que chaque compteur équivaut à un abonné, il n'est pas rare qu'une entreprise agricole détienne plus d'un compteur.
- Le secteur agricole représente environ 1 % de la clientèle d'Hydro-Québec en nombre et environ 2 % en énergie consommée.
- La facturation annuelle totale des entreprises agricoles au tarif D se chiffrait à environ 129 M\$ au 1^{er} avril 2016.
- En 2014, la part des dépenses des entreprises agricoles liées à l'énergie représentait environ 8,5 % des frais d'exploitation, dont 27 % pour l'achat d'électricité.

LA CHRONIQUE DE SAM TURLUPINE

UNE DÉCISION DURE À AVALER!

Ça y est, la Financière agricole va mettre fin à l'ASRA dans le soya, le maïs et la pomme de terre. Ce qui est le plus dur à avaler dans tout ça, c'est que personne ne peut aujourd'hui se réjouir de cette décision. C'est vrai que la consultation des producteurs était truquée. On leur a tout simplement demandé de choisir entre rien ou ce qu'il y avait sur la table; le choix n'était pas très difficile. Et malgré ça, plusieurs producteurs ont préféré s'abstenir... Ça, c'est parce qu'ils n'ont pas oublié. Ils se souviennent des années difficiles, avant 2007, alors que le maïs se donnait. Sans ASRA, y'en a pas beaucoup qui auraient passé à travers la crise. Finalement, l'air de rien, notre ministre est en train de faire disparaître l'assurance stabilisation. Qui seront les prochains? Il doit pourtant se rappeler, lui qui siège à l'Assemblée nationale depuis 35 ans, comment les cycles de bas prix peuvent être durs pour les familles agricoles.

Je blâme pas les producteurs, ils n'ont jamais eu de véritable choix! Sauf que mon petit doigt (et surtout mes cheveux gris qui me rappellent que j'en ai vu d'autres) me dit qu'en agriculture, les bons prix, c'est comme la belle température, ça dure pas! Personne ne peut vraiment prédire quand arrivera la prochaine tempête et combien de temps elle durera. Pensez au pétrole. Y'a pas longtemps, le baril était au-dessus de 100 \$. Il est tombé à 30 \$. Pas un économiste n'avait prévu ça. Laisser tomber l'ASRA, c'est jouer à la roulette.

Trop occupé à marquer des points dans l'opinion publique, à parler de bien-être animal, d'étiquetage des OGM et d'agriculture urbaine, M. Paradis détourne l'attention. Je ne dis pas que ces sujets ne sont pas importants, mais pendant qu'il parade, il laisse tomber des dossiers majeurs. Pire, il retire au secteur agricole un outil qui lui a permis de traverser les crises. Il met en péril le développement de nos entreprises, exactement le contraire de ce que sa job lui commande. J'ai vraiment l'impression de m'être fait berné depuis des lustres par ses belles paroles!

Vous rappelez-vous, en novembre 2014, après le dépôt du rapport Robillard qui recommandait d'abolir l'ASRA? C'était dans tous les journaux. Le ministre Paradis disait que ce rapport n'avait « pas de bon sens ».

Et en 2011, alors qu'il dirigeait une commission parlementaire pour analyser les mesures de resserrement dans le programme ASRA, il avait accusé les administrateurs de la Financière de ne pas tenir compte du fait que la production porcine, qui éprouvait alors de grandes difficultés, était cyclique.

Ironique, vous ne trouvez pas? Moi, j'le digère tout simplement pas! Croyez-moi, j'ai dû faire plusieurs journées sur mon tracteur pour être sûr de ne pas écrire des choses que je regretterais!

LES PRODUCTEURS SAVENT TRÈS BIEN SE DÉFENDRE!

Curieux, vous ne trouvez pas? Mais chaque fois qu'un expert dépose un rapport proposant de démanteler les outils collectifs que les producteurs agricoles se sont donnés, l'argument massue qui est évoqué, c'est : « Plusieurs m'ont dit avoir des opinions qu'ils ne peuvent pas exprimer à l'UPA. »

Jean Pronovost nous l'a servi, parlant des jeunes de la relève. Idem pour mon ami Jacques Cartier, qui en a contre le système d'information sur les prix des producteurs de grains (j'me demande d'ailleurs ce qu'il pense du retrait de l'ASRA dans le maïs et le soya... pas très loquace là-dessus). Florent Gagné, dont le rapport a su mettre en colère des milliers d'acériculteurs, prétend lui aussi que plusieurs n'osent pas se prononcer. Finalement, que dire de la Financière qui préfère se baser sur une consultation dont les résultats sont mitigés et à laquelle moins de la moitié des producteurs ont participé pour prendre une décision aussi importante? On m'a d'ailleurs dit que nous étions près de 4 500 à avoir signé la pétition qui demandait que cette décision soit reportée!

Moi, ce que j'peux vous dire là-dessus, c'est que tout ce beau monde n'a sûrement jamais assisté à une réunion de producteurs agricoles en période de crise. D'abord, ils sont plus nombreux à s'y présenter et nos représentants savent déjà avant d'ouvrir le débat qu'ils vont, à tort ou à raison, passer un dur moment! C'est bien connu : les agriculteurs sont des passionnés, et quand ça va mal, soyez rassurés, Messieurs, Mesdames; la passion trouve le tour de s'exprimer. C'est aussi ça la démocratie! ✕



AVIS DE RECHERCHE:

L'U est à la recherche d'un ou d'une bédéiste.

Vous connaissez bien l'agriculture?
Vous avez un bon sens de l'humour ainsi
qu'un excellent coup de crayon?
Envoyez-nous votre portfolio numérique
(pdf ou encore un lien Web)
à l'adresse suivante : lu@upa.qc.ca.

LE TRAIT D'UNION

5 MILLIONS DE NOUVELLES ENTAILLES

Le 7 juin dernier, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a donné son aval à l'émission d'un nouveau contingent acéricole. Pour la prochaine saison, ce sont 5 millions d'entailles de plus qui seront mises en production pour permettre le démarrage d'entreprises ou des agrandissements. Aussi, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) pourra dorénavant émettre de nouveaux contingents en fonction de l'évolution des besoins du marché. Pour connaître les modalités d'attribution, consultez le www.fpaq.ca.

Grandement attendue, cette annonce précédait de quelques minutes une conférence de presse des représentants de l'industrie acéricole québécoise qui unissaient leurs voix pour réaffirmer leur solidarité et leur désir de poursuivre ensemble le développement du secteur. Ils n'ont pas manqué de rappeler l'importance des piliers du système de mise en marché du sirop d'érable québécois, notamment le contingentement, l'agence de vente et la réserve stratégique.

Mentionnons qu'en 2016, un record de 148,2 millions de livres de sirop d'érable récolté a été établi. ✕



LE CAPTAGE D'EAU SUR LES TERRES AGRICOLES

Pour alimenter leurs réseaux d'aqueduc, les municipalités s'approvisionnent dans les eaux de surface (lacs et rivières) ou dans les eaux souterraines. Dans tous les cas, elles doivent délimiter différentes aires destinées à protéger les puits ou les prises d'eau. Il va de soi que des contraintes aux activités agricoles sont prévues dans certaines de ces aires. Par exemple, des pratiques telles que l'épandage des fumiers, le pâturage et le stockage de fumier en amas aux champs sont limitées, voire prohibées. Auparavant, faute d'entente-cadre de portée provinciale, les agriculteurs se retrouvaient souvent à la merci des municipalités, sans de réelles balises quant aux compensations auxquelles ils pouvaient avoir droit. Grâce aux efforts de l'Union, les producteurs peuvent maintenant se référer à une version bonifiée du *Guide sur les principes d'atténuation et de compensation des activités agricoles relativement aux installations de prélèvement d'eau*.

Ce guide, fruit d'un travail de collaboration entre trois ministères, les deux unions municipales et l'UPA, présente les principes d'atténuation pour réduire les impacts de l'exploration, de l'aménagement ou de la maintenance d'un site de prélèvement d'eau en milieu agricole. Il expose également les méthodes qui permettent d'évaluer les pertes et de déterminer les compensations qui doivent être versées aux producteurs. On peut consulter le guide à l'adresse suivante : <http://bit.ly/guide-compensation>. ✕

DES ALCOOLS DU QUÉBEC BIENTÔT EN ÉPICERIE

Les vignerons, les cidriculteurs ainsi que les producteurs de boissons artisanales à base de petits fruits, de miel, etc., ont une bonne raison de célébrer depuis l'adoption, en mai dernier, de la Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales. Cette législation, qui devrait entrer en vigueur cet automne, permettra aux producteurs de vendre leurs produits en épicerie, ce qui leur donnera accès à un réseau potentiel de 8 000 nouveaux points de vente. C'est un changement attendu par le secteur depuis de nombreuses années.

Plusieurs autres éléments formulés par les producteurs ont aussi été retenus, notamment l'ajout de produits fermentescibles dans les procédés de fabrication et l'indication possible des cépages et des millésimes pour les produits vendus aux titulaires d'un permis d'épicerie. De plus, les microbrasseries qui détiennent un permis artisanal pourront dorénavant vendre leurs boissons pour emporter sur les lieux de fabrication. Rappelons qu'en février dernier, l'Union avait appuyé le projet de loi lors de la présentation de son mémoire en commission parlementaire. ✕



DEUX PROJETS DE LOI À SURVEILLER

POUR CONTRER L'ACCAPAREMENT DES TERRES

Le 26 mai, le député de Berthier et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, André Villeneuve, a déposé un projet de loi destiné à contrer l'accaparement des terres. Ce projet de loi contient notamment l'obligation d'obtenir l'aval de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour des acquisitions de terres dépassant 100 hectares. L'achat serait autorisé si l'acquéreur possède le statut d'exploitant agricole. Le projet vise également à ce que toute transaction en zone agricole, peu importe son ampleur, soit déclarée à la Commission. Bien que des bonifications soient souhaitables, l'Union considère que ce projet de loi a le mérite de briser l'immobilisme du gouvernement concernant le problème d'accaparement des terres, qui mène à l'abandon de plusieurs projets de consolidation d'entreprises et d'établissement de la relève.

MATIÈRE À RÉFLEXION

Les 15 sociétés les plus actives auraient acheté, en cinq ans seulement, plus de 27 000 hectares de terres, pour un investissement de 121,7 M\$. À elle seule, Pangea a déboursé 26,3 M\$ pour acquérir 4 131 hectares.

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

L'Union a bien accueilli le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale le 7 juin dernier, qui vise à modifier la Loi sur la qualité de l'environnement, le régime d'autorisation environnementale et d'autres dispositions. L'approche proposée est axée sur une gestion des risques, qui permet à la fois de mieux protéger l'environnement et de simplifier le fardeau administratif des producteurs. Il s'agit d'une bonne nouvelle, puisque la majorité des entreprises agricoles au Québec sont une source de risque très faible pour l'environnement. À cet égard, le projet de loi répond en partie aux attentes déjà formulées par l'UPA lors des consultations de l'an dernier. ✕

ABOLITION DE L'ASRA POUR LES PRODUCTIONS DE SOYA, DE MAÏS ET DE POMMES DE TERRE

C'est le 29 juin dernier, sans autre forme de procès, que les membres du conseil d'administration de La Financière agricole du Québec (FADQ), réunis en séance extraordinaire, ont mis fin au programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour les productions de soya, de maïs et de pommes de terre, et ce, malgré la dissidence des représentants de l'Union. Cette décision vient ainsi confirmer les intentions du ministre de l'Agriculture, annoncées en décembre 2015, de limiter l'admissibilité aux programmes Agri aux secteurs non couverts par l'ASRA et qui ne sont pas sous gestion de l'offre et, parallèlement, d'offrir aux producteurs sous ASRA la possibilité d'opter pour les programmes Agri-Québec et Agri-Québec Plus.

On se rappellera qu'en prévision de ces décisions, la FADQ avait déterminé la démarche de consultation qu'auraient à suivre les producteurs couverts par l'ASRA qui souhaitaient exercer ce choix. Les dés étaient pipés d'avance! En effet, considérant qu'en raison du maintien des arrimages cumulés, l'ASRA était devenue inopérante à court et moyen terme dans certains secteurs, on avait déjà influencé la tenue de la consultation et l'issue du vote.

La décision de la FADQ fait en sorte que les producteurs de soya, de maïs et de pommes de terre auront rétroactivement accès aux programmes Agri-Québec, depuis 2014, et Agri-Québec Plus, à compter de 2016. Parallèlement, l'ASRA est abolie pour ces secteurs de production.

LES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS

Bien que le vote se soit clairement exprimé dans le secteur de la pomme de terre, il en va autrement du côté du maïs-grain où, avec un taux de participation d'à peine un peu plus de 40 %, les producteurs étaient plutôt partagés, 45 % d'entre eux ayant favorisé le maintien de l'ASRA.

	Maïs-grain	Soya	Pommes	Pommes de terre
Nombre d'adhérents	5 613	6 005	194	178
% de participation à la consultation	41 %	41 %	68 %	71 %
% pour les programmes Agri	55 %	61 %	45 %	98 %
% pour le maintien de l'ASRA	45 %	39 %	55 %	1 %*

* Deux bulletins de vote ont été annulés.

LES PROCHAINES ÉTAPES POUR LA FADQ

Une lettre expliquant les résultats du vote pour les trois secteurs maintenant sans ASRA et les conditions d'admissibilité à Agri-Québec pour les années 2014 et 2015 sera expédiée sous peu. Au terme du processus, la FADQ devrait avoir versé une somme évaluée à 68 M\$ en rétroactivité pour 2014 et 2015.

UNE DÉCISION LOURDE DE CONSÉQUENCES

Il va sans dire que cette nouvelle orientation aura des impacts dont l'ampleur est difficile à mesurer pour l'instant. Il n'en demeure pas moins qu'avec une telle décision, les entreprises seront seules désormais pour affronter tous les risques associés à la volatilité des marchés. L'abolition de l'ASRA entraînera aussi des conséquences sur les jeunes de la relève, puisqu'elle accroîtra la difficulté pour eux d'obtenir du financement. Enfin, cette décision risque de créer plus de disparités entre la couverture offerte aux agriculteurs des régions centrales, plus avantagés sur le plan des rendements, et celle dont bénéficient les producteurs des régions éloignées. ✕



L'UNION SE PRONONCE...

Chaque année, plusieurs projets qui ont un impact sur l'agriculture sont étudiés à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes. L'Union se fait alors un devoir de participer aux travaux des commissions parlementaires afin de faire connaître sa position et, le cas échéant, de proposer des recommandations qui répondent aux besoins du monde agricole ou à tout le moins qui permettent aux réalités vécues sur le terrain d'être prises en compte. Ainsi, ce printemps, l'UPA s'est prononcée sur trois sujets d'envergure.

› **Le projet Oléoduc Énergie Est** : L'Union s'est opposée à ce projet en rappelant que les terres agricoles et forestières représentent avant tout une valeur inestimable qui se trouve à la base de l'alimentation de tous les Québécois. Ces terres ainsi que l'environnement doivent être à l'abri de tout déversement de carburant et d'autres matières dangereuses;

› **L'accord du Partenariat transpacifique (PTP)** : Dans ce dossier, l'Union a demandé au gouvernement de mettre en place des mesures pour stimuler ses exportations agricoles en s'assurant qu'elles concurrencent à armes égales celles des autres pays, de rembourser adéquatement les producteurs sous gestion de l'offre pour les pertes résultant du PTP et de renforcer le contrôle des importations pour les secteurs du lait (lait diafiltré) et de la volaille (poules de réforme);

› **Les programmes des travailleurs étrangers temporaires (PTET)** : Pour l'Union, les PTET doivent être adaptés aux employeurs agricoles et revus sur une base régulière.

Ces mémoires peuvent être consultés sur le site de l'Union au www.upa.qc.ca, sous l'onglet *Centre des communications/Mémoires et publications*. ✕

UNE ANNÉE DÉTERMINANTE POUR SOLIDARITÉ RURALE

Le 3 juin dernier, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de Solidarité rurale du Québec (SRQ), les membres ont confié à Marcel Groleau la présidence intérimaire de l'organisme pour une durée d'un an. Éric-Antoine Lavoie, vice-président de l'Ordre des agronomes du Québec, a quant à lui accédé à la vice-présidence intérimaire. Rappelons que SRQ, qui était reconnue comme instance-conseil du gouvernement en matière de développement rural, s'est vu retirer ses mandats et son financement gouvernemental en décembre 2014. Ce financement représentait 75 % du budget de l'organisation. Selon M. Groleau, la prochaine année sera déterminante pour l'avenir de SRQ. ✕

POUR BÂTIR DES PONTS ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

En mai dernier, le coup d'envoi d'une exposition *agricultuelle* a été donné à l'occasion du 84^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). Ce projet qui traite d'enjeux liés à l'agriculture vise à créer des passerelles entre la ville et la campagne. C'est donc pour alimenter la future exposition que l'ACFAS a réuni, pendant deux jours, une quarantaine d'experts de domaines aussi variés que la biologie, la biodiversité, l'agronomie, l'économie, l'éthique, le droit, l'architecture et l'art, afin qu'ils puissent partager leur vision des enjeux agricoles. Le président de l'Union, Marcel Groleau, ainsi que des producteurs, ont participé activement à ce débat d'idées et de société. Quelques jours plus tard, toujours avec le même objectif, un café-rencontre a été organisé dans le cadre du Rendez-vous horticole du Jardin botanique de Montréal. Cette fois, le grand public a été invité à venir discuter avec le scientifique Luc-Alain Giraldeau, doyen de la Faculté des sciences à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'artiste Michel Boulanger, et Marcel Groleau. Des échanges riches, animés par la journaliste Hélène Raymond, ont fait ressortir à quel point l'imaginaire collectif s'appuie trop souvent sur une vision passéiste de l'agriculture, faisant peu de place à la modernité.

Développé par l'UQAM, en collaboration avec les Fonds de recherche du Québec, Espace pour la vie et l'UPA, ce projet d'exposition *agricultuelle* figure parmi les idées retenues lors de l'événement Je vois Montréal, en vue du 375^e anniversaire de la métropole. Un dossier à suivre. ✕

WWW.VOSAGRICULTEURS.TV

La série www.vosagriculteurs.tv de l'Union permet aux consommateurs de découvrir les dessous de la profession de producteur et certains aspects moins connus de l'agriculture. Chaque mois, par l'entremise d'une courte vidéo, on peut ainsi faire connaissance avec une famille agricole vedette. Ce mois-ci, venez rencontrer la famille Morin, spécialisée en production porcine, à Coaticook. Une belle histoire de relève au féminin!

Vidéo réalisée avec le soutien de Financement agricole Canada. ✕



À VOTRE SERVICE!

UNE MAIN-D'ŒUVRE LOCALE À VOTRE PORTÉE, EN PÉRIODE DE POINTE

GENEVIÈVE LEMONDE

DIRECTRICE GÉNÉRALE D'AGRICARRIÈRES

Bien planifier ses besoins en main-d'œuvre est essentiel lorsqu'on exploite une entreprise agricole, notamment dans les secteurs où le volume de travail varie considérablement en fonction des saisons. C'est le cas entre autres dans les productions maraîchères et horticoles.

En haute saison, le recours à des travailleurs étrangers temporaires peut être envisagé. Sachez aussi qu'il est possible de recruter une main-d'œuvre locale, disponible dans plusieurs régions du Québec. Y avez-vous pensé? Et surtout, savez-vous comment y avoir accès? Voici, en bref, les étapes à suivre pour vous prévaloir de cette option et être accompagné de ressources spécialisées dans votre recherche, et ce, à des coûts très raisonnables.

ÉTAPE 1 – L'ÉVALUATION DES BESOINS

Pour enclencher le processus, vous devez entrer en contact avec le centre d'emploi agricole (CEA) de votre région afin de définir vos besoins : profil recherché de la main-d'œuvre, nombre de travailleurs, de jours ou de semaines requis, tâches à effectuer, etc. Une fois cette étape terminée, le CEA part à la recherche de vos futurs travailleurs.

ÉTAPE 2 – LE RECRUTEMENT ET LE PLACEMENT

L'étape suivante, au cours de laquelle plusieurs intervenants collaborent pour trouver la main-d'œuvre qui sera en mesure de répondre à vos critères, est cruciale. En plus du CEA, qui recrute et sélectionne des candidats, entre en jeu Agrijob, un service d'AGRIcarrières qui permet de présélectionner des travailleurs montréalais. Ces candidats sont ensuite dirigés vers les CEA qui les assignent aux fermes requérantes. Les deux organismes, avec l'appui financier du ministère de l'Agriculture,

coordonnent le transport de ces travailleurs par autobus vers les entreprises agricoles des régions de la Montérégie, d'Outaouais-Laurentides et de Lanaudière. Un service similaire est aussi disponible dans les régions de la Capitale-Nationale-Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent.

Pour Stéphane Roy, propriétaire des Fermes horticoles L.M.R. inc., « l'avantage de ce service, c'est qu'il permet d'avoir ponctuellement accès à une banque de travailleurs, dont on peut moduler le nombre au prorata de la charge de travail à la ferme ». Du côté de Gabriel Gosselin, responsable de la main-d'œuvre aux Fraises de l'Île d'Orléans inc., il s'agit d'un service essentiel. « On a tellement de fraises en si peu de temps qu'on ne peut pas répondre à la demande seulement avec nos travailleurs saisonniers. »

Évidemment, pour contribuer au succès et à la bonne intégration de ces travailleurs locaux, vous devez, à titre d'employeur, accueillir et bien encadrer cette main-d'œuvre.

ÉTAPE 3 – LES SUIVIS

Pour vous assurer que ces travailleurs répondent bien à vos besoins, il est important d'effectuer des suivis quotidiens avec le CEA afin de valider votre satisfaction au sujet de l'assiduité, de l'attitude et des capacités des travailleurs. Des ajustements peuvent être faits rapidement, au jour le jour. Ainsi, vous pouvez vous constituer une équipe fidèle de travailleurs pendant plusieurs semaines consécutives. ✕



**Pour plus d'information, contactez
le CEA de votre fédération régionale.**

FÉDÉRATION	CONTACT
Abitibi-Témiscamingue	819 762-0833
Bas-Saint-Laurent	1 800 463-8001
Centre-du-Québec	819 519-5838
Chaudière-Appalaches	1 888 938-3872
Capitale-Nationale-Côte-Nord	418 872-0770
Estrie	819 346-8905
Gaspésie-Les Îles	418 392-4466
Lanaudière	450 753-7486
Mauricie	819 378-4033
Montérégie	
Bureau de Saint-Hyacinthe	450 774-9154
Bureau de Saint-Rémi	450 454-5115
Outaouais-Laurentides	450 472-0440
Saguenay-Lac-Saint-Jean	418 542-5666

QUE DISENT LES CHIFFRES?

- » L'équivalent de 35 000 jours-personnes transportées ont été attribués à des producteurs par les CEA;
- » 1 333 candidats ont été sélectionnés par Agrijob;
- » 7 % plus d'employeurs ont utilisé les services d'Agrijob pour recruter des travailleurs locaux.

Source : AGRICarrières, rapport annuel 2015-2016.

COUP DE CHAPEAU

CENTRE-DU-QUÉBEC

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU CŒUR-DU-QUÉBEC HONORE L'UPA

La Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec a reçu les grands honneurs au Gala inc. de la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec dans la catégorie Entreprise de services aux entreprises. Tenu le 12 mai sous le thème « Porteurs de l'esprit entrepreneurial », le Gala inc. contribue à la reconnaissance et au rayonnement des organisations qui marquent l'histoire socio-économique de la région. Dans son mot de remerciement, le président de la Fédération, Jean-Luc Leclair, a rappelé que l'agriculture est un fleuron de l'économie régionale et que les agriculteurs en sont les premiers ambassadeurs. Il s'est dit honoré de cette reconnaissance, d'autant plus que ce prix constitue une belle occasion de reconnaître publiquement l'apport des producteurs agricoles dans le milieu. ✕



ESTRIE

DÉVELOPPEMENT DURABLE : FÉLICITATIONS À LA FERME GÉRALD ET LISE ROUTHIER, D'OGDEN

La MRC de Memphrémagog a récompensé 11 entreprises et municipalités pour leurs bons coups en gestion des matières résiduelles et en développement durable lors d'un gala tenu en février dernier. À cette occasion, les efforts déployés par Gérald et Lise Routhier pour améliorer la structure de leur sol ont été soulignés. Dans un premier temps, l'adoption de la pratique du semis direct et le changement d'orientation des cultures aux champs leur ont assuré d'excellents résultats. L'ajout d'un système GPS à l'arroseuse (pulvérisateur) et le recours à l'agriculture de précision leur ont par la suite permis de réduire les manques et les chevauchements tout en diminuant l'application d'herbicides. ✕

MÉDAILLE D'OR POUR L'ÉRABLIÈRE DES SITELLES DE COMPTON ET POUR LE SIROP DE LA FERME ANDRÉ AUDET, DE COMPTON

À l'issue d'un très rigoureux processus de sélection, le sirop de l'Érablière des Sitelles, propriété de Lisette St-James et Jean-Pierre Charuest, a remporté la médaille d'or au 7^e concours *La Grande sève* organisé par la Commanderie de l'érable.

De leur côté, les familles Audet et Lemire, de la ferme érablière André Audet, de Compton, ont remporté la médaille d'or du concours provincial du Festival de l'érable de Plessisville, qui récompense le goût, le brix (taux de sucre de 66 %) et la luminosité du sirop d'érable. ✕



Le 9 juin dernier, lors des célébrations du 50^e anniversaire des Éleveurs de porcs du Québec, un hommage a été rendu aux anciens présidents, tous présents pour l'occasion. De gauche à droite : David Boissonneault (2011 à aujourd'hui), Jean-Guy Vincent (2007 à 2011), Claude Corbeil (2003 à 2007), Clément Pouliot (1997 à 2003), Laurent Pellerin (1985 à 1994), Yvon Scalabrini (1981 à 1985), René Turcotte (1980 à 1981) et Charles Proulx (1994 à 1997).



ÉLEVEURS DE PORCS

50 ANS D'ACTION COLLECTIVE!

Les 9 et 10 juin, les Éleveurs de porcs du Québec n'ont pas manqué de célébrer comme il se doit leur 50^e anniversaire lors de leur l'assemblée générale annuelle. Le président David Boissonneault a tenu à rappeler à quel point les éleveurs pouvaient être fiers de l'évolution de la production et du travail accompli. « En cinq décennies, nous sommes passés d'une production marginale à la première production exportatrice du Québec. Une production bien structurée, solidement ancrée ici et présente partout dans le monde. » Derrière ce succès, ce sont 50 ans d'action collective qui ont permis d'organiser la mise en marché, de travailler à l'amélioration des produits et de l'expertise technique, de bâtir une approche filière et de relever de nombreux défis. De l'année de fondation de la Fédération des producteurs de porcs du Québec en 1966 en passant par l'adoption du plan conjoint en 1981, la mise en place de l'encan électronique en 1999 et le dévoilement du plus récent plan stratégique de la filière porcine en 2014, les Éleveurs de porcs du Québec ont su s'adapter, innover et assumer un leadership incontestable.

Pour souligner leur 50^e anniversaire, ils ont tenu un grand banquet sous le thème rétro des années 1960, une façon originale de commémorer l'année de création de la Fédération. Il y avait plus de 500 personnes présentes et tous les anciens présidents de l'organisation encore vivants étaient sur place. Une très belle vidéo et un livre-souvenir sur l'histoire des Éleveurs ont été présentés. La soirée s'est terminée sur une note festive avec le populaire Gregory Charles. ✕

PRIX MÉDIA - CAMPAGNE D'AFFICHAGE

Dans le cadre des Prix média, décernés le 4 mai à Montréal, les Éleveurs de porcs du Québec, ainsi que leurs partenaires Carat et LG2, ont remporté le prix de la catégorie Affichage statique pour la campagne d'affichage à grand déploiement réalisée en 2015 à la gare Lucien-L'Allier et au métro Berri-UQAM. ✕

L'ORDRE DU MÉRITE COOPÉRATIF À YVAN MORIN

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité a remis à Yvan Morin une décoration du troisième degré de l'Ordre du Mérite coopératif et mutualiste québécois. Le Conseil accorde ce prix à une personne dont l'activité coopérative s'exerce ou s'est exercée de façon significative pendant plusieurs années à l'échelle provinciale ou dans plusieurs secteurs à l'échelle régionale. Coopérateur et développeur dans l'âme, Yvan Morin s'est engagé au sein des syndicats de gestion, des Producteurs de lait du Saguenay—Lac-Saint-Jean, d'Agrinova, de la Coopérative Valéo, d'Alliance Lait et de la Coopérative Nutrinor. C'est un honneur pleinement mérité! ✕



Une belle reconnaissance pour Yvan Morin (2^e à partir de la droite).

HOMMAGE À GERMAIN BABIN

Le tout premier prix Excellence Gaspésie Gourmande vient d'être décerné à Germain Babin. Destinée à une personne qui œuvre dans une entreprise de production ou de transformation bioalimentaire et qui utilise la marque Gaspésie Gourmande depuis au moins 10 ans, la nouvelle distinction souligne le dynamisme et la contribution d'un artisan au rayonnement du secteur bioalimentaire du territoire. Engagé depuis 30 ans dans la filière agroalimentaire gaspésienne, Germain Babin



Germain Babin et Christian Côté.

a travaillé à la Fédération de l'UPA de la Gaspésie-Les Îles, où il a assuré la gestion du projet Bon goût de la Gaspésie, devenu aujourd'hui Gaspésie Gourmande. Gaspésien d'origine et agronome de formation, Germain Babin a toujours su partager son expérience en assurant la vente et la promotion des produits agroalimentaires de la Gaspésie. Très engagé syndicalement, il a représenté les producteurs biologiques de la Gaspésie à la Fédération des producteurs biologiques du Québec, au sein du Syndicat des producteurs en serre du Québec et à l'Association des producteurs biologiques de la Gaspésie. Il a également été président de l'Association Gaspésie Gourmande. Il est actuellement copropriétaire et directeur des ventes des Serres Jardins-Nature, une entreprise dont les tomates biologiques sont vendues jusque sur la Côte-Est américaine. ✕

SOIRÉE DES SOMMETS : LE TIERS DES PRIX À DES AGRICULTEURS!

La 28^e édition de la Soirée des Sommets, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, avait lieu le 23 avril. Bien représenté, le secteur agricole y a récolté 6 des 18 prix qui ont été remis à des personnalités et à des entreprises. Les titres de personnalités masculine et féminine de l'année ont notamment été décernés à Marc Lessard (à titre posthume) et à Karine Lamy. Ce sont les membres de la famille de Marc Lessard, fondateur de la Ferme Nouvelle-France décédé en 2015, qui ont reçu la distinction en son nom. Quant à Karine Lamy, de la Ferme Karine & François, elle s'était récemment démarquée au Gala Saturne de la Fédération des agricultrices du Québec en obtenant le prix Agricultrice entrepreneure. Les propriétaires de la Ferme Fredisa (Jeune relève), des Sapins du nord (Entreprise agricole spécialisée), de la Ferme Jamalait (Bâtisseur—Saint-Léon-le-Grand) et de la Ferme Côte Gélinais (Ferme familiale) ont également vu l'excellence de leur travail soulignée par une distinction. ✕



L'entreprise de Côte Gélinais s'est vu remettre le prix de la ferme familiale.

CONFÉDÉRATION DE L'UPA

LES COMMUNICATIONS DE L'UNION S'ILLUSTRENT SUR LES SCÈNES QUÉBÉCOISE ET CANADIENNE

Pour sa campagne télévisuelle 2015 Pouvoir nourrir, pouvoir grandir, l'Union des producteurs agricoles a remporté le bronze dans la catégorie Meilleures publications externes du concours d'excellence de la Société canadienne des relations publiques (SCRIP). Les noms des lauréats à l'échelle canadienne ont été dévoilés le 31 mai à Toronto lors de la soirée de clôture du Forum mondial des relations publiques. Le 9 juin à Montréal, l'Union recevait, pour la même campagne télévisuelle, le Prix Argent — Excellence tactique, catégorie Outil de communication du concours d'excellence de la Société québécoise des professionnels en relations publiques (SQPRP). Rappelons que cette campagne a été réalisée par l'agence de communication TAM-TAMTBWA. ✕



LES RÉGIONS EN ACTION

FORTS ET UNIS

DEVANT LE PARLEMENT D'OTTAWA

Protestant contre les importations de lait diafiltré, plus de 2 500 personnes, producteurs de lait et sympathisants, de toutes les régions du Québec, ainsi qu'une centaine d'autres de l'Ontario et des provinces maritimes, se sont rendues à Ottawa le 2 juin dernier pour réclamer du gouvernement qu'il règle une fois pour toutes la situation par des gestes concrets. Une manifestation impressionnante au cours de laquelle les producteurs de lait du Québec et du Canada ont démontré sans équivoque l'importance de la gestion de l'offre pour l'avenir de leurs entreprises. Pour le président de l'UPA, Marcel Groleau, le gouvernement canadien doit comprendre que des milliers d'entreprises agricoles sont à bout de souffle à cause des pertes encaissées et que les producteurs n'ont plus de patience. La manifestation d'Ottawa n'est qu'une étape dans notre bataille pour obtenir gain de cause, a-t-il ajouté, rappelant que les actions se poursuivront tant que le dossier ne sera pas réglé. ✕



COMPTE RENDU PHOTO DE L'ÉVÉNEMENT

LANAUDIÈRE



C'est l'heure du départ pour la centaine de producteurs de Lanaudière. Faisait aussi partie du voyage André Villeneuve, député de Berthier, que l'on peut voir à l'avant, en compagnie de Gilbert Perreault, président des Producteurs de lait de Lanaudière.

BAS-SAINT-LAURENT



Au Bas-Saint-Laurent, quelque 200 producteurs sont partis au petit matin pour participer au rassemblement d'Ottawa.

GASPÉSIE-LES ÎLES



Même après 1 000 km de route et un trajet de plus de 11 heures, les producteurs de la Gaspésie-Les Îles étaient tout sourire. Comme le 2 juin coïncidait avec la Journée de la fierté gaspésienne et madelinienne, ils n'ont pas manqué de marquer le coup en arborant fièrement le bleu, couleur de leur fête régionale.



« Lorsqu'on combine les pertes financières qu'on a connues depuis un an en raison notamment des importations du lait diafiltré aux impacts qu'auront les ententes commerciales avec l'Europe et les pays du Partenariat transpacifique, cela représente plus que le revenu que nous dégageons de notre travail. Les producteurs n'ont plus de patience et leurs entreprises sont à bout de souffle. »

— Bruno Letendre, président des Producteurs de lait du Québec

MONTÉRÉGIE



Plus de 500 producteurs de la Montérégie ont rejoint leurs confrères et consœurs à la manifestation d'Ottawa.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



Plus d'une centaine de producteurs se sont déplacés pour manifester leur appui à la gestion de l'offre et dénoncer le dossier du lait diafiltré. De gauche à droite, Daniel Côté, président des Producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ), Michel Potvin, producteur de lait, Michel Frigon, membre de l'exécutif des Producteurs de lait du SLSJ, Karine Trudel, députée néo-démocrate de Jonquière, et le président de la fédération régionale, Yvon Simard.

CAPITALE-NATIONALE—CÔTE-NORD



Une cinquantaine de producteurs de lait de la Capitale-Nationale-Côte-Nord, dont plusieurs membres de la relève, ont pris part à la manifestation à Ottawa. Leur motivation à défendre la cause était des plus palpables.

CHAUDIÈRE-APPALACHES



Bruno Cyr, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Sud, Paul Doyon, président de la fédération régionale, et Jean-François Morin, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Nord, accompagnant les 400 producteurs laitiers de la région venus livrer leur message.

UN CONVOI DE TRACTEURS, DE QUÉBEC À OTTAWA

Dans le but de sensibiliser la population au dossier du lait diafiltré et de mieux faire connaître les impacts concrets de son importation pour les producteurs laitiers, un convoi composé de 14 tracteurs, un pour chaque région, a pris la route vers Ottawa. Tout au long du parcours, des conférences de presse étaient prévues afin de rappeler les demandes des producteurs et de faire pression sur le gouvernement. Le 30 mai, un convoi formé de quatre producteurs de lait à bord de leur tracteur est parti de l'Assemblée nationale, à Québec. Il s'est d'abord rendu à Bécancour, où se sont ajoutés deux tracteurs, puis à Longueuil, le 31 mai, où six autres tracteurs se sont joints à la caravane. Les producteurs ont poursuivi leur trajet jusqu'à Montebello le 1^{er} juin, puis jusqu'à Ottawa le 2 juin. Un long voyage de quatre jours, un trajet de 450 km, au cours duquel les producteurs ont été à même de constater le soutien et l'appui de la population, qui leur a donné de nombreux signes d'encouragement. ✕

LANAUDIÈRE



Dans Lanaudière, une conférence de presse s'est tenue le 1^{er} juin à la Ferme L'Achigan, de Saint-Roch-Ouest, pour souligner le départ en tracteur de François Brien vers Ottawa.

OUTAOUAIS-LAURENTIDES



À Thurso et sur la colline du Parlement, des producteurs de l'Outaouais et de l'Ontario se sont joints au convoi formant un long cortège de 95 tracteurs. Une présence remarquée et des plus visibles dans les rues de la capitale nationale!

MONTÉRÉGIE



La Maison de l'UPA à Longueuil a été l'hôte d'une conférence de presse, et la presse nationale était sur place pour couvrir l'événement. De nombreux articles et reportages ont assuré un grand rayonnement à la cause des producteurs.

CAPITALE-NATIONALE—CÔTE-NORD



Le 30 mai dernier, lors d'un point de presse à l'Assemblée nationale, un convoi de quatre tracteurs a sonné le départ vers Ottawa. Un jeune de la relève agricole et fier représentant de la Ferme Louigy, Maxime Poirier, conduisait un tracteur représentant les producteurs de la Capitale-Nationale—Côte-Nord.

MAURICIE



Qui avait le tracteur le plus bruyant du convoi? Certainement Claude Chartier, producteur de Champlain en Mauricie. Pour l'occasion, il y avait installé une sirène provenant d'un ancien camion de pompier de sa municipalité, qui attirait l'attention partout sur son passage. Et sa couleur singulière, d'où provient-elle? « Nous l'avions repeinturé, il y a de ça quelques mois, bien avant de savoir que je participerais à cet événement. Je m'en suis fait parler abondamment durant la mobilisation! » Bravo pour l'originalité!



« Je ressens une grande fierté lorsque je pense à la mobilisation à Ottawa le 2 juin dernier. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, on parle ici d'une cinquantaine de producteurs qui, malgré la distance à parcourir et tout le travail à la ferme, ont pris le temps de s'unir et de se mobiliser pour passer un message fort au gouvernement fédéral. »

— Gabriel Rancourt, président des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue



« Je suis fier de la solidarité et de la volonté qui habitent plusieurs de nos producteurs. En effet, il s'agissait de près de 200 personnes, dont certaines ont été parties de chez elles pendant plus de 24 heures à une période où l'ouvrage ne manque pas. Cette détermination, nous l'avons fortement démontrée. Espérons qu'enfin nous soyons entendus! »

— Gilbert Marquis, président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent

MARCHÉS PUBLICS, AGROTOURISME ET ACHAT LOCAL

PLACE AUX MARCHÉS!

La saison estivale annonce le retour des marchés publics, un lieu privilégié pour créer un rapprochement entre les citoyens et les agriculteurs. Avec un taux de croissance de 75 % au cours des 10 dernières années, les marchés publics ont toujours le vent dans les voiles. Les consommateurs y sont de plus en plus présents, tout comme les producteurs qui répondent à l'appel avec leur étal bien garni.

En plus de favoriser l'achat local, les quelque 120 marchés publics établis à travers tout le Québec permettent aux agriculteurs d'avoir un contact direct avec les consommateurs. C'est pourquoi de nombreux syndicats ou fédérations régionales de l'UPA appuient de façon particulière leurs marchés. Certains de ces groupes sont même à l'origine de leur création, alors que d'autres, au cours des années, ont développé des partenariats permettant d'assurer leur maintien et leur développement. ✕



L'UNION, UN PARTENAIRE DE LA PREMIÈRE HEURE

L'Union appuie depuis toujours le concept des marchés publics et encourage les producteurs agricoles à commercialiser leurs produits frais par le biais de ce circuit. Elle soutient d'ailleurs depuis ses débuts, en 2005, l'Association des marchés publics du Québec, qui regroupe plus d'une centaine de membres. L'Union est aussi à l'origine de la Semaine québécoise des Marchés publics, qui se déroule chaque année en août, et accompagne l'organisme dans ses campagnes de promotion et ses activités de presse. Lancée en 2009, la Semaine québécoise des Marchés publics permet de valoriser ces établissements auprès des consommateurs en proposant une brochette d'activités de mise en valeur des produits de chez nous (dégustations, démonstrations culinaires, etc.).

ÉDITION 2016

Cette année, l'événement se tiendra du 12 au 21 août, avec comme thème « De la terre à la table », un prétexte pour nous faire découvrir le chemin parcouru par les aliments, de la ferme à l'assiette du consommateur, en passant par le marché. Pour l'occasion, cinq capsules vidéo seront produites et relayées sur les médias sociaux. Chacune présentera un volet du parcours et mettra en lumière le travail des producteurs. Cette année, c'est la famille Gadbois de la Montérégie, une habituée des marchés publics, qui sera porte-parole de l'événement. Pour obtenir plus de détails, on consulte le site www.ampq.ca à compter du mois d'août. ✕



La famille Gadbois de la Montérégie est porte-parole de l'édition 2016 de la Semaine québécoise des Marchés publics.

À LA FOIS FERME ET MARCHÉ

Si le nouveau Marché de Nicolet a vu le jour, c'est en partie grâce au Fonds d'investissement agroalimentaire Nicolet-Yamaska (FIANY), une initiative de producteurs agricoles de la région qui vise à encourager le maintien de la petite entreprise agricole en favorisant notamment la transformation à la ferme. Ainsi, en contribuant au transfert de la Ferme horticole Nadeau-Lessard, de Nicolet, le FIANY a permis l'intégration d'un marché à l'entreprise horticole existante, devenu Le Marché de Nicolet. Ce point de vente directement à la ferme offre des forfaits d'abonnement aux paniers de fruits et légumes hebdomadaires. Ces produits se retrouvent aussi au menu de restaurants comme le Galoto, de Nicolet, ainsi que le Buck traiteur et le Poivre Noir, de Trois-Rivières. Rappelons que le FIANY est issu d'un partenariat entre le Syndicat de l'UPA de Nicolet, la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, la MRC de Nicolet-Yamaska et la Banque Nationale. ✕

QUÉBEC VISE GRAND AVEC LE NOUVEAU MARCHÉ

Le projet du Grand Marché de Québec est en plein développement et la démarche de recrutement des producteurs agricoles et de séduction de la population est bel et bien amorcée. Le déménagement du Marché du Vieux Port vers Expocité, près du Centre Vidéotron, devrait se concrétiser en 2018. La Ville de Québec et la Coopérative des horticulteurs de Québec souhaitent développer un marché attractif, ouvert et animé toute l'année. Leur vision? Offrir les meilleurs produits de la région de Québec, créer un pôle d'attraction majeur pour les résidents et les touristes et positionner le Grand Marché comme le carrefour agroalimentaire de la Capitale-Nationale.

Actuellement, plusieurs idées sont sur la table : proposer une vitrine agricole de la nordicité avec une offre de produits alimentaires déployée au rythme des saisons, une cuisine évolutive, un marché vert et éducatif centré sur l'expérience du visiteur et un marché qui sera enraciné dans sa communauté. Les défis sont nombreux, mais très stimulants. ✕

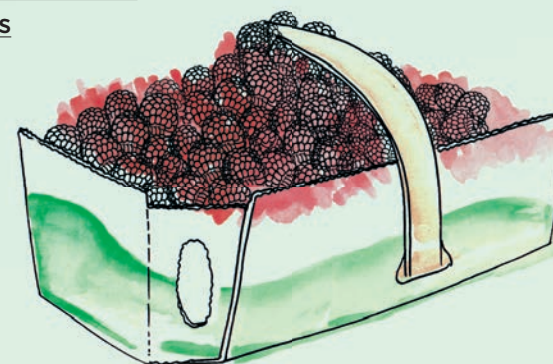
« Ce projet démontre l'importance que revêt la profession agricole dans la ville de Québec, reconnue depuis toujours pour sa gastronomie. Déjà prisé par nos réputés chefs qui ont la volonté d'utiliser des produits d'ici, le nouveau marché sera sûrement une grande valeur ajoutée pour nos nombreux producteurs qui font de la vente directe aux consommateurs. Un bravo particulier pour l'audace de la Coopérative des horticulteurs qui a proposé ce magnifique projet. Ce joyau sera assurément un élément de plus pour l'attrait touristique et pour le grand plaisir des consommateurs. »

— Jacynthe Gagnon, présidente de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale—Côte-Nord



L'AUTOCUEILLETTE, DE PLUS EN PLUS PRISÉE

L'autocueillette est une expérience agrotouristique de plus en plus prisée par de nombreux consommateurs qui privilégient l'achat local. Partout au Québec, des producteurs ouvrent ainsi leurs portes et invitent la population à faire leur propre récolte. Certains d'entre eux ont même décidé d'unir leurs forces et de se regrouper pour mieux faire connaître leurs services et promouvoir la formule d'autocueillette, notamment en utilisant les forces du Web.



CHAUDIÈRE-APPALACHES

POUR FAIRE PROVISION DE BLEUETS EN CORYMBE

À compter de la fin de juillet, le Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches, une coopérative représentant une trentaine de producteurs de bleuets, invite la population à venir cueillir les petites perles bleues que sont les bleuets en corymbe. La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et la direction régionale du MAPAQ appuient cette initiative collective. Plusieurs de ces entreprises offrent également une foule d'autres produits et d'activités d'agrotourisme sur place. Pour plus de détails : www.bleuetieres.com. ✕

CAPITALE-NATIONALE—CÔTE-NORD

POUR SE RETROUVER DANS LE CHAMP

Le site www.autocueillette.com et sa page Facebook proposent aux consommateurs de découvrir les bonnes adresses où récolter eux-mêmes, dans la Capitale-Nationale, une vaste gamme de fruits et légumes frais. Plus d'une vingtaine d'entreprises y sont répertoriées, par territoire et par production. Vous offrez le service d'autocueillette à votre ferme? Votre entreprise est située sur le territoire de la Capitale-Nationale? Pourquoi ne pas profiter de la vitrine que représente le www.autocueillette.com? Contactez Françoise Bossiroy au 418 872-0770, poste 247. ✕

POUR DÉCROCHER LES FRAÎCHES DU QUÉBEC

Les producteurs de fraises et de framboises ont eux aussi leur site grand public, un service gratuit offert depuis deux ans par l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec. En un simple clic, on peut ainsi trouver un producteur parmi les 200 fermes offrant l'autocueillette dans toutes les régions du Québec. Pour en savoir plus : www.fraisesetframboisesduquebec.com/autocueillette. ✕



MONTÉRÉGIE

5 À 7 ET COACHING POUR LES FERMES AGROTOURISTIQUES

Les 214 fermes agrotouristiques en Montérégie font de cette région l'une des plus actives dans le domaine du tourisme agricole. Soutenir ces fermes dans leur développement représente un double défi. D'une part, il y a une multiplication de l'aide offerte et d'autre part, les propriétaires connaissent peu les ressources existantes. En plus, l'abolition des CLD est venue ajouter à la complexité de la situation. Compte tenu de ce contexte, la Fédération de l'UPA de la Montérégie a décidé de s'investir en participant à deux initiatives d'intérêt.

En mars dernier, la Table agrotouristique Montérégie (TAM), qui regroupe diverses organisations du milieu, dont la Fédération, a organisé un 5 à 7 pour les producteurs et les intervenants. Anouschka Bouchard, une des propriétaires d'Union libre – Cidre et vin y a raconté son expérience de gestion d'entreprise. Rappelons que la TAM offre de nombreux services aux fermes agrotouristiques, dont un coaching aux producteurs sur le calcul du coût de revient des produits.

La Fédération a aussi participé à l'enquête de l'UPA sur le rôle d'ambassadeur de l'agriculture que jouent les fermes agrotouristiques. Les résultats de l'enquête provinciale menée auprès d'une centaine d'entreprises agrotouristiques partout au Québec confirment l'importance de la concertation tant régionale que provinciale en agrotourisme. ✕



ET QUE DIRE DU QUÉBEC GOURMAND!

MAURICIE

UNE STRATÉGIE POUR FAIRE DÉCOUVRIR LA MAURICIE GOURMANDE

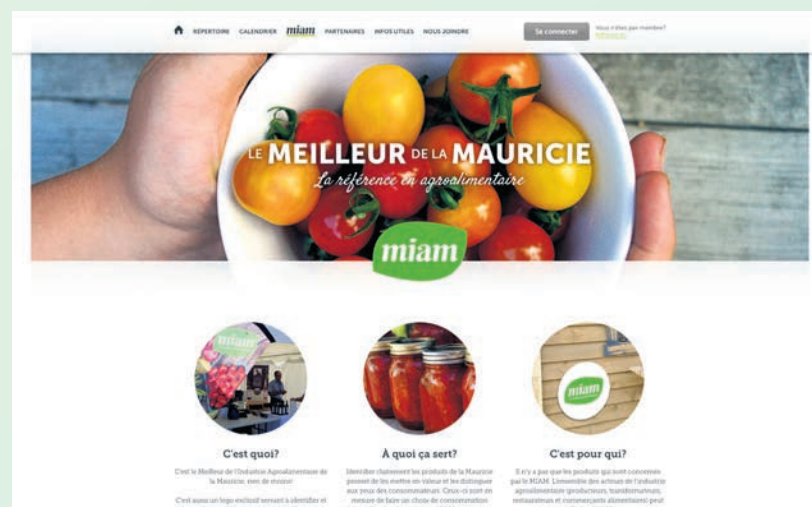
Avec une centaine de producteurs agricoles qui commercialisent leurs produits à la ferme et plus de 700 restaurants, la Mauricie n'a rien à envier aux autres régions en matière d'agroalimentaire. Pour propulser davantage ce secteur, Tourisme Mauricie, en collaboration avec différents partenaires régionaux dont la Fédération de l'UPA de la Mauricie, a mis sur pied en 2013 une stratégie d'agrotourisme et tourisme gourmand qui porte ses fruits.

Ainsi, sous le thème « Mauricie gourmande », de nombreuses initiatives ont vu le jour afin de faire connaître les producteurs et les restaurateurs de la région, dont une campagne de promotion comprenant la distribution d'une brochure dans les bureaux d'information touristique de la province ainsi que des publicités dans des magazines et sur le Web. Pas moins de 73 % des entreprises participantes ont connu une augmentation de leur achalandage. Il faut dire qu'elles s'étaient bien préparées à recevoir tout ce beau monde. En effet, des formations, des guides de qualité, de l'accompagnement spécialisé et des événements de réseautage leur ont été offerts sur une base continue afin qu'elles puissent faire vivre une expérience inoubliable aux visiteurs. Plusieurs autres actions sont à prévoir jusqu'en 2017. C'est à suivre! ✕

ET UN SITE WEB POUR CONNAÎTRE LE MEILLEUR DE LA MAURICIE

Quelques mois après le dévoilement du nouvel identifiant agroalimentaire régional Miam, les partenaires du projet, dont l'UPA, lançaient le 14 juin le nouveau site Web Le Meilleur de la Mauricie (www.lemilleurdelamauricie.com). Vaste répertoire d'entreprises agricoles et agroalimentaires de la région, ce site Web est un incontournable pour ceux qui désirent découvrir et consommer des produits de la Mauricie. Les consommateurs, mais également des entreprises, par exemple de transformation ou des restaurants, peuvent y rechercher des aliments par catégorie ou par localité.

Déjà, plus d'une cinquantaine d'entreprises et environ 200 produits y sont répertoriés, la plupart étant certifiés Miam. Pour obtenir une telle certification, les aliments, les mets transformés ainsi que les repas servis en restaurant doivent répondre à des critères précis en matière de provenance régionale. Les producteurs et transformateurs qui désirent afficher leurs produits sur le site Web Le Meilleur de la Mauricie doivent contacter Marie-Élaine Boily par courriel à agrotourisme.mauricie@gmail.com. ✕



CENTRE-DU-QUÉBEC

VITRINE GOURMANDE, GOÛTEZ-Y!

Depuis 2014, l'agrotourisme s'est inséré dans le plan de développement de Tourisme Centre-du-Québec, avec le projet Vitrine gourmande Centre-du-Québec, Goûtez-y!, où les produits agrotouristiques et agroalimentaires phares de la région seront mis de l'avant : canneberges, fromages, produits acéricoles et viticoles. Cette initiative permettra, en concertation avec une vingtaine de partenaires touristiques, de créer un « circuit » dynamique et de qualité. En hiver, la vitrine présentera « Les fromages centricois de nom et de renom ». Au printemps suivra « L'érable, entre tradition et innovation ». En été, « Les vignobles centricois, arrêt beauté et tranquillité » prendront le relais et finalement, en automne, la vitrine deviendra « Canneberge en fête au Centre-du-Québec ». La Fédération est fière partenaire de ce projet permettant de goûter le Centre-du-Québec à longueur d'année! ✕



Les canneberges, un des quatre produits vedettes de la Vitrine gourmande.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

LES JOURNÉES COULEURS ET SAVEURS SONT DE RETOUR

Les produits de la région et leurs artisans seront à l'honneur lors de la 5^e édition des Journées couleurs et saveurs Desjardins de la Chaudière-Appalaches, qui se tiendront les 20 et 21 août prochains. Partout sur le territoire des 10 MRC, toute une gamme d'activités sera offerte pour faire découvrir les aliments qui font notre fierté ainsi que les producteurs et transformateurs qui sont derrière. Activités spéciales dans les marchés publics, portes ouvertes sur des fermes, brunch à saveurs locales, journée thématique, etc., une programmation riche et diversifiée pour valoriser l'achat local et faire découvrir le secteur agroalimentaire en Chaudière-Appalaches.

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et ses syndicats locaux sont heureux de s'associer à cet événement qui rallie les secteurs agricole, agrotouristique et municipal, et d'en être les fiers promoteurs aux côtés de divers partenaires. Une belle façon de célébrer l'abondance des excellents produits et le savoir-faire des artisans qui œuvrent dans notre région. Surveillez le dévoilement prochain de la programmation sur le site www.couleursetsaveurs.com. ✕

PROGRAMME AVANTAGES



COMMENT PARTICIPER?

POUR BÉNÉFICIER DES OFFRES DU PROGRAMME AVANTAGES UPA, UTILISEZ VOTRE CARTE DE MEMBRE DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES OU VOTRE CARTE DU PROGRAMME AVANTAGES UPA.

Si vous désirez obtenir une ou plusieurs cartes supplémentaires du programme Avantages UPA pour votre conjoint ou conjointe ou pour vos associés, il vous est possible de faire la demande en ligne, en visitant le programmeavantages.upa.qc.ca.

Si vous avez des questions, si vous éprouvez de la difficulté à faire votre demande en ligne, ou si vous êtes un producteur agricole non membre de l'Union et désirez tout de même obtenir votre carte programme Avantages UPA, contactez-nous au **1 844 521-6757**.

L'Union des producteurs agricoles est heureuse de vous offrir son tout nouveau programme Avantages, un programme au service de tous les producteurs agricoles du Québec (membres et non-membres de l'UPA) pour les soutenir dans leurs projets et leurs ambitions.

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME AVANTAGES UPA?

Le programme Avantages UPA offre différents privilèges chez des partenaires et commerçants de prestige. Ces privilèges peuvent se traduire par des rabais, des remises en argent, des forfaits et autres avantages exclusifs aux agriculteurs

AgriCarte, **Hewitt Équipement Limitée** et le **Groupe Chrysler** sont les actuels partenaires du programme Avantages UPA. Le programme est en constante évolution. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement la section *Partenaires* du site Internet pour connaître les nouvelles offres.

Pour en savoir plus : programmeavantages.upa.qc.ca.

PARTENAIRES

AGRICARTE, UNE NOUVEAUTÉ DE DESJARDINS

Faites croître vos bénéfices grâce à un outil de financement offert exclusivement aux producteurs agricoles canadiens.

- Aucuns frais annuels pour l'inscription, l'administration et les cartes supplémentaires de votre compte;
- Deux limites de crédit indépendantes, une pour les achats courants et une autre pour le financement à plus long terme pouvant atteindre jusqu'à 100 000\$;
- Aucun intérêt sur les plans de financement différé;
- Programme de récompenses AgriPoints.

RECEVEZ UN BONI DE 1 000 AGRIPPOINTS À L'ADHÉSION.

Découvrez comment AgriCarte peut travailler pour vous! Visitez agricarte.ca/upa pour en savoir plus, compléter une demande ou localiser un marchand participant.

AgriCarte



HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE

Votre fournisseur d'équipements lourds pour tous les types de travaux à effectuer.

- Des économies pouvant aller jusqu'à 2 500 \$ à l'achat ou au financement des nouvelles machines CAT;
- Une grande variété de modèles éligibles;
- Les rabais du programme Avantages UPA peuvent être jumelés aux offres en cours chez Hewitt Équipement Limitée.

Pour bénéficier du programme Avantages ou pour plus d'informations, visitez hewitt.ca/upa ou présentez-vous dans l'une de nos succursales.

Hewitt CAT



CHRYSLER

- Pour l'achat d'une voiture ou d'un camion neuf;
- Des économies de 750 \$ à 14 500 \$ sur les véhicules 2016 de Fiat, Chrysler, Dodge, Ram et Jeep;
- Pour bénéficier du Programme Avantages, présentez-vous chez les concessionnaires participants.

Code de Promotion : N5085



Jeep



SRT



ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

MONTÉRÉGIE

UNE ENVOLÉE POUR LES JEUNES

Dans le cadre de l'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, trois syndicats de l'UPA de la Montérégie (Haut-Richelieu, Rouville et Jardins-de-Napierville) participeront à une envolée spéciale le lundi 15 août. Pour l'occasion, 12 jeunes de 5^e année de deux écoles de Saint-Jean-sur-Richelieu survoleront le territoire en compagnie de producteurs qui leur parleront du rôle majeur de l'agriculture en admirant les terres du haut du ciel. Ensuite, un déjeuner champêtre dans une ferme de la région est prévu. ✕



UN 5 À 7 AVEC LES PROPRIÉTAIRES DE PETITES FERMES

Une semaine avant son assemblée générale annuelle, le Syndicat de l'UPA de Vaudreuil-Soulanges a invité les propriétaires de fermes de petite taille de son territoire à venir discuter avec ses administrateurs dans l'ambiance décontractée d'un 5 à 7 tenu Aux Gourmandises de Soulanges, bistro bien connu de Coteau-du-Lac. La vingtaine de participants ont donc parlé de leurs préoccupations sur la taxation et la réglementation municipales, la cotisation à l'Union des producteurs agricoles et l'affichage sur les bâtiments de ferme avec le président du Syndicat, Louis-Marie Leduc, et le 2^e vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, également responsable de la Table des fermes de petite taille, Normand Teasdale. ✕

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

LA FROMAGERIE LE FROMAGE AU VILLAGE EN NOMINATION POUR UN PRIX PRESTIGIEUX

Le Fromage au Village ne cesse d'impressionner. L'exploitation de Lorrainville est en nomination pour l'un des prix du prestigieux concours *Sélection Caseus*, ouvert à tous les fromagers, peu importe la taille de leur entreprise. Cette année, 182 produits en provenance de 40 établissements y étaient inscrits. Les fromages finalistes ont été choisis par un jury formé de 25 spécialistes. Nous saurons en septembre si le Fleurs d'ail remporte le prix de la catégorie Fromage aromatisé par ajout d'épices, de légumes, de fruits ou de noix. Bonne chance à cette entreprise de chez nous! ✕

DEUX NOUVEAUX FROMAGES DE LA RÉGION EN ÉPICERIE

Depuis le 9 juin, des épiciers de l'Abitibi-Témiscamingue proposent deux nouveaux fromages à base de lait de vache de l'entreprise Fromabitibi, située à Macamic (Abitibi-Ouest). Ils s'ajoutent aux réputés produits caprins – yogourts, lait, cheddar, fromages feta, à pâte fraîche, en grains, etc. – que le propriétaire Guillaume Lemieux commercialise sous l'appellation Bê! ✕

MAURICIE

400 000 \$ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

Les partenaires du Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie (PDAAM) sont fiers d'annoncer son renouvellement pour les années 2016-2017. L'entente prévoit l'injection de près de 400 000 \$ en provenance du MAPAQ, du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, d'Emploi-Québec, de la FUPAM, ainsi que des villes et des MRC de la région. Voici les orientations prioritaires du PDAAM :

- › le soutien aux processus de transfert et d'établissement d'entreprises;
- › l'appui à la commercialisation des produits régionaux;
- › l'encouragement à la transformation agroalimentaire et au développement de nouveaux produits;
- › la réalisation de différentes activités de formation et de réseautage dans un esprit de concertation. ✕



DES SENTINELLES EN MILIEU AGRICOLE

Le 1^{er} juin, le Centre prévention suicide les Deux Rives a offert pour la première fois la déclinaison agricole de la formation *Agir en sentinelle*. La dizaine de participants sont maintenant en mesure de reconnaître les signes de détresse chez nos producteurs, de réagir adéquatement pour les soutenir et de les diriger vers les ressources spécialisées de la région. Les agriculteurs engagés dans leur milieu seront invités à bénéficier de la prochaine formation, prévue cet hiver. ✕

LA RELÈVE AGRICOLE SÈME L'ESPOIR ET LA SOLIDARITÉ

Quand on dit que la relève agricole est une grande famille tissée serrée... Le dimanche 22 mai dernier, la ferme laitière de Steve Croisetière, à Saint-Paulin, a été consumée par les flammes. Pour cet administrateur de la relève agricole et du Syndicat de l'UPA de Maskinongé, c'est comme si le ciel lui était tombé sur la tête. Steve avait démarré son entreprise en 2011, après avoir franchi avec succès d'exigeantes étapes. Mais c'est dans les moments difficiles qu'on reconnaît ceux qui ont du cœur et du caractère. Plus d'une dizaine de bons samaritains ont répondu à l'appel de Jean-Félix Morin et du conseil d'administration de la Fédération de la relève agricole de la Mauricie, se sont serré les coudes et sont venus aider leurs camarades Steve et Claudel. Établi dans le décor champêtre de Saint-Paulin, le couple a beaucoup apprécié ce geste de solidarité qui lui a permis de garder le moral, malgré ces moments éprouvants.

L'instigateur du mouvement de sympathie était bien fier de la réponse obtenue dans un délai aussi court. « C'est dans ce genre d'événement que les mots "forts et unis" prennent tout leur sens. Si c'était arrivé à ma ferme, Steve aurait été le premier à venir m'aider. Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin », lance Jean-Félix Morin, producteur laitier comme son ami Steve. ✕

LA FROMAGERIE F.X. PICHET À NOUVEAU PRIMÉE AU CONCOURS DES FROMAGES FINS CANADIENS

Le 14 avril, en marge du Salon international de l'alimentation de Montréal (SIAL), le *Concours des fromages fins canadiens* décernait ses distinctions. Une fois de plus, la Fromagerie F.X. Pichet de Sainte-Anne-de-la-Pérade s'est démarquée. Son fromage Le Baluchon a raflé trois prix dans les catégories Meilleur fromage à pâte semi-ferme, Meilleur fromage fermier et Meilleur fromage biologique. ✕

LA JOURNÉE INPACQ À LA FERME DÉBARQUE EN MAURICIE

Pour une première fois cette année, la Journée innovation et progrès en agroalimentaire au Centre-du-Québec (INPACQ) aura lieu dans une exploitation mauricienne. Le 22 juillet, la Ferme Y. Lampron, de Saint-Boniface, ouvrira ses portes à tous les entrepreneurs agricoles du Québec. Il y aura notamment des démonstrations technologiques en production biologique, dont les principes sont facilement transférables à la production conventionnelle. Divers ateliers et kiosques donneront des informations sur la machinerie, le bien-être animal, ainsi que sur la production et la gestion d'orge brassicole. Des activités pour les enfants sont également prévues. Plus de détails au www.mapaq.gouv.qc.ca/inpacqferme. ✕

UNE NOUVELLE RÉPONDANTE EN FORMATION AGRICOLE

Parce qu'en agriculture, les techniques de production et les pratiques de gestion évoluent rapidement, les producteurs ont besoin de bons outils de perfectionnement. En janvier 2016, la Fédération de l'UPA de la Mauricie a pris la relève du Collectif régional de formation agricole. Nous sommes fiers d'annoncer l'arrivée de Mélanie Lafrenière au sein de notre équipe; elle occupera le poste de répondante en formation agricole et de conseillère en communication. Les détails de la prochaine saison de formation seront dévoilés cet automne, mais d'ici là, on peut joindre Mélanie Lafrenière à mlafreniere@upa.qc.ca ou au 819 378-4033, poste 242. ✕

LES SUITES DU CONCOURS D'ENGRAIS VERT AS-TU VU MON TRÈFLE?

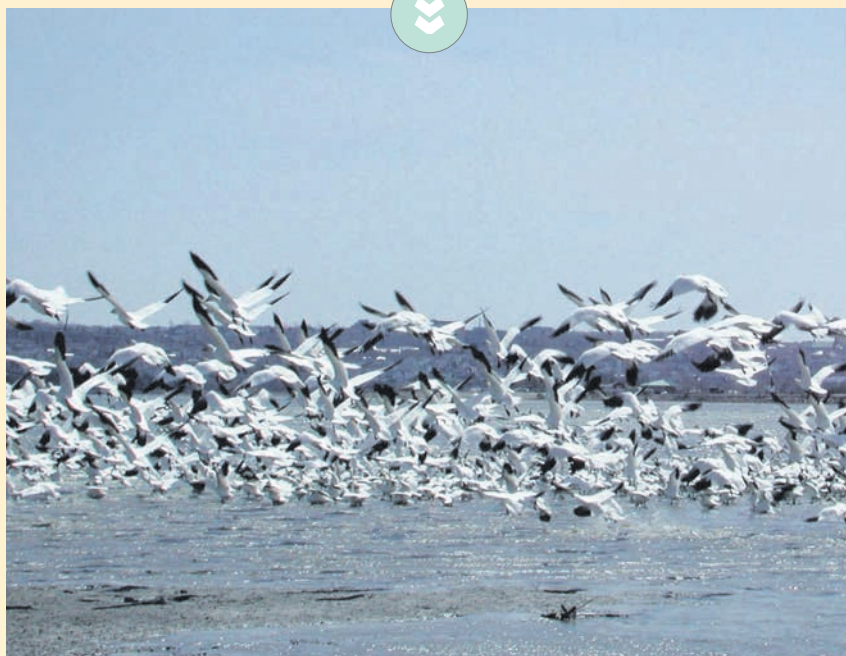
À la suite du succès remporté l'an dernier par le concours d'engrais vert *As-tu vu mon trèfle?*, l'édition 2016, dont le thème est « Couvert en hiver! », fera la promotion d'une technique qui permet aux sols de rester couverts en hiver de façon à les protéger tout en améliorant les rendements. Les participants devront ensemer un minimum d'un hectare et ne pas travailler le sol avant la saison froide. Entre le 14 et le 25 novembre 2016, un jury composé d'agronomes visitera leur champ pour en faire l'évaluation. Les points seront attribués en fonction du pourcentage d'engrais vert qui couvrira le sol. Les inscriptions sont en cours jusqu'au 1^{er} août 2016 à 16 h 30. Pour information, contactez Bruce Gélinas, agronome au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), au 819 371-6761, poste 4614.

La Ferme Karine et François inc., de Yamachiche, s'était démarquée à la première édition du concours d'engrais vert l'an dernier. ✕



EFFAROUCHEMENT DES OISEAUX MIGRATEURS – BILAN DU PRINTEMPS 2016

Cette année encore, les oies et les bernaches ont été très nombreuses à faire une halte sur le territoire du Bas-Saint-Laurent. Certains secteurs du Kamouraska ont d'ailleurs été plus fréquentés que par le passé. Durant la période la plus achalandée, plus de 50 000 oiseaux ont été observés. Comme ils ont pour la plupart quitté la région pendant la fin de semaine du 21 mai, la dernière patrouille a eu lieu le 27 mai. Au cours de ses quatre semaines d'activités, l'équipe du service d'effarouchement, offert gratuitement aux agriculteurs du lundi au vendredi, a effectué 891 heures de travail et 873 interventions, et a parcouru 28 057 km sur le territoire pour surveiller les champs et réduire les dommages. Le Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole est rendu possible grâce à Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale-provinciale. ✕



LA FÉDÉRATION RÉGIONALE S'ENGAGE EN SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Plus d'une cinquantaine de personnes actives dans le milieu agricole et qui œuvrent en santé psychologique ont participé, à la fin d'avril, à une rencontre tenue à Rimouski. Elles ont fait le point sur la situation et sur les services disponibles dans la région. La concertation est donc amorcée entre les organismes concernés et la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent. Un comité de travail sur la santé psychologique des agriculteurs, composé d'intervenants spécialisés en santé mentale et en agriculture, a été formé. Son mandat est de développer un plan d'action bien concret pour limiter la détresse psychologique et prévenir le suicide chez les producteurs du territoire. ✕

FRANC SUCCÈS POUR LA JOURNÉE SUR LES VEAUX LAITIERS

Plus d'une quarantaine d'agriculteurs ont participé, le 14 avril, à la journée spéciale sur les veaux laitiers. Après avoir visité la ferme Élevage du petit veau à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, les participants ont assisté aux conférences de deux médecins vétérinaires : celle de Rémi Laplante portait sur l'industrie du veau lourd au Québec et celle de Réal Jean, sur la qualité des veaux laitiers et la gestion efficace à la ferme. ✕

BIOSÉCURITÉ EN PRODUCTION BOVINE

Très préoccupé par l'émergence de la bactérie *Salmonella* Dublin, le Syndicat des producteurs de bovins du Bas-Saint-Laurent a travaillé à la création d'une affiche illustrant les mesures de biosécurité destinée aux éleveurs, une initiative qui a reçu l'appui des Producteurs de bovins du Québec et de l'ensemble des syndicats régionaux de bovins. Tous les éleveurs bovins du Québec peuvent maintenant se procurer cette affiche auprès de leur syndicat. ✕



PASCAL RIOUX, NOUVEAU PRÉSIDENT RÉGIONAL DES ÉLEVEURS DE PORCS

Pascal Rioux est le nouveau président des Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent. Il succède à Lisette Jean, une femme dynamique et engagée qui occupait ce poste depuis 2010 et siégeait au conseil d'administration depuis 2008. Pascal Rioux et sa conjointe, Mireille Lapierre, en compagnie de leurs quatre enfants, exploitent une ferme de type naisseur-finisser de 200 truies ainsi qu'un poulailler de 12 000 pondeuses à Saint-Tharcisus, dans la MRC de La Matapédia. Le président a amorcé son parcours syndical aux Éleveurs de porcs en 2005 et a été membre du comité finisseurs dès 2009. Très engagé dans sa communauté, il est également administrateur du Syndicat de l'UPA de La Matapédia en plus d'être conseiller municipal de son village. ✕



LE SCF SUR LE TERRAIN

Ce printemps, lors de l'assemblée générale annuelle du Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud, Sébastien Lévesque, comptable professionnel agréé, est venu expliquer les nouveautés qui concernent l'impôt des particuliers, tels que frais de garde et prestation universelle pour garde d'enfants, régime enregistré d'épargne retraite et régime enregistré d'épargne études. Cette présentation fort appréciée et les échanges qui ont suivi ont aidé les participants à démystifier plusieurs notions fiscales.

À l'Expo-Porc d'avril, qui avait lieu à l'Institut de technologie agroalimentaire du campus de La Pocatière, le technicien-comptable Guy Dionne a fait la promotion du Service de comptabilité et fiscalité (SCF) de l'UPA auprès des visiteurs et des étudiants. Le beau temps a favorisé un bon achalandage au kiosque et suscité des discussions intéressantes. Dans ses trois points de services, le SCF offre une gamme diversifiée de services-conseils en comptabilité, taxe à la consommation de même qu'en fiscalité et en gestion agricole. Pour joindre l'un des spécialistes aux bureaux de La Pocatière et de Rivière-du-Loup, composez le 418 856-3044, et au bureau de Rimouski, le 418 723-2424. ✕

À LA RENCONTRE DU MONDE MUNICIPAL

S'inspirant de l'opération À la rencontre des producteurs, la Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec et ses syndicats locaux ont entrepris une démarche similaire auprès des acteurs du monde municipal. L'objectif est de rencontrer chacun des conseils municipaux du territoire, de favoriser les rapprochements et une meilleure compréhension mutuelle. Pour bien faire saisir aux élus l'importance de l'agriculture dans nos milieux ruraux et sa contribution dans chacune des municipalités, les porte-parole de l'Union leur présentent le portrait économique du secteur agricole et agroalimentaire. La concertation et les échanges constructifs sont prioritaires pour assurer le développement harmonieux de chaque agglomération. L'Union ayant déjà rencontré les élus de six municipalités, l'opération À la rencontre du monde municipal est bien amorcée. ✕

RÉCUPÉRATION DES PLASTIQUES AGRICOLES À TINGWICK

Un projet pilote pour récupérer les plastiques agricoles vient d'être implanté dans la municipalité de Tingwick. Chapeauté par le Centre d'innovation sociale en agriculture, le projet est le fruit de plusieurs rencontres entre la municipalité de Tingwick, la Fédération et Gaudreau Environnement. Le projet, d'une durée de 12 mois, vise à documenter la qualité et la quantité des plastiques recyclés, à augmenter leur recyclage, à diminuer les coûts liés à l'enfouissement et à simplifier le travail de récupération des agriculteurs. Les producteurs de Tingwick recevront gratuitement un conteneur de deux, trois ou quatre verges, selon la quantité de plastiques que leur ferme génère. La collecte se fera aux deux mois et les coûts seront entièrement défrayés par la municipalité. Les agriculteurs peuvent récupérer tous les types de plastiques acceptés au recyclage : sacs de moulée, film d'enrubannage, bâches à silos et à fosses, sacs de tourbe blancs et noirs et autres. ✕

QUELS SONT VOS BESOINS EN FORMATION AGRICOLE?

Le Collectif régional en formation agricole du Centre-du-Québec planifie la prochaine saison. Les formateurs se rendront dans les localités les plus centrales, mais si des groupes d'une douzaine de producteurs veulent suivre un même cours en même temps et au même endroit, tout est possible. L'offre de formation 2016-2017 est disponible au www.formationagricole.com/centre-du-quebec. Vous pouvez transmettre vos besoins en formation à Guylaine Martin, répondante en formation agricole, au 819 758-6401, poste 2702, ou à gmartin@formationagricole.com. ✕

ÉLABORATION DU PDZA DANS LA MRC DE DRUMMOND

Dans quelques semaines, la MRC de Drummond entreprendra l'élaboration de son plan de développement de la zone agricole (PDZA), de concert avec les deux syndicats locaux de l'UPA de son territoire. Les quatre membres du comité consultatif agricole qui représentent l'Union, François Thérioux et Marco Richard pour Drummond-Nord, ainsi que Pierre Gauthier et Patricia Brügger pour Drummond-Sud, accompagneront donc les quatre maires que la MRC a désignés. Le PDZA vise essentiellement à mettre en valeur le développement des activités agricoles sur le territoire. La participation des producteurs est de première importance. ✕

TOUS UNIS POUR LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ

Unissant leurs efforts, les syndicats de l'Érable, des Bois-Francs et de Victoriaville et ses environs ont offert, le 30 juin, une activité de prévention. On y a abordé les dangers d'ensevelissement dans les silos de même que les responsabilités civiles et légales des producteurs. Les participants ont eu l'occasion de voir comment s'effectuent le mouvement des grains et les méthodes d'intervention des pompiers en cas d'urgence. Ils ont également entendu, en exclusivité, le témoignage d'un agriculteur dont les enfants ont été sauvés d'un enlèvement dans un wagon à grains. La prochaine activité de prévention aura lieu à l'automne, mais d'ici là, la prudence est toujours de mise dans les fermes. ✕

À SAINT-ROSAIRE, LA SÉCURITÉ EST AMUSANTE

Le 15 juin, à 8 h 30, les 130 élèves de l'École La Croisée, de Saint-Rosaire, sont sortis de leur classe afin de prendre part à un Sécurijour. Dehors, une trentaine de bénévoles leur ont fait découvrir des tracteurs, un camion de pompier et une autopatrouille. Les jeunes ont pu participer à une douzaine d'ateliers différents sur la sécurité et la prévention au quotidien traitant des sujets suivants : poisons, microbes, sécurité à vélo, prévention des incendies, temps de réaction et angles morts au volant des machines agricoles. Si cette journée d'animation sur la sécurité a captivé l'attention des élèves, c'est parce que les membres des Agricultrices du Centre-du-Québec ont su gérer avec aplomb les commandites, les contenus, le recrutement des ambulanciers, les pompiers, les policiers, les premiers répondants et les autres producteurs volontaires, et rendre la sécurité et la prévention passionnantes. ✕



DE RABAT À FIERBOURG

À la demande du ministère de l'Agriculture du Maroc, une délégation marocaine de Rabat a récemment effectué une visite au Québec dans le but de connaître ce qui se fait ici en formation agricole. Françoise Bossiroy, de la Fédération, a accueilli les participants au Centre de formation professionnelle de Fierbourg, qui propose entre autres des cours en alimentation, en agriculture et en pêche. La formation continue en agriculture étant peu développée au Maroc, les membres de la délégation ont bien apprécié la visite des serres et la découverte des technologies qui y sont utilisées. ✕



Françoise Bossiroy, répondante en formation agricole, accompagnait le groupe de Marocains à Fierbourg.

PLUS DE 200 PERSONNES AU SOUPER DE L'UPA DE CHARLEVOIX-EST

C'est au Mont Grand-Fonds qu'a eu lieu, le 7 mai, le souper social annuel du Syndicat de l'UPA de Charlevoix-Est. Plus de 200 personnes ont eu l'occasion d'y déguster de bons petits plats composés de produits maraîchers, bovins, porcins et acéricoles de la région. Chaque année, dans une atmosphère conviviale, l'activité rassemble des familles et des professionnels du secteur agricole ainsi que des représentants du monde municipal et provincial. La soirée aide également le Syndicat à récolter des fonds pour financer une partie des activités qu'il organise pour les producteurs de son territoire. ✕

PROCUREZ-VOUS VOTRE AFFICHE SUR LA BIOSÉCURITÉ EN PRODUCTION BOVINE

Les affiches qui font mention des mesures de biosécurité à respecter dans les fermes bovines pour protéger la santé des troupeaux sont disponibles gratuitement aux Producteurs de bovins de la Capitale-Nationale—Côte-Nord. Pour obtenir la vôtre, contactez Stéphanie Desrosiers au 418 872-0770 ou à sdesrosiers@upa.qc.ca. ✕

DES ÉLÈVES EN EXPLORATION DANS LES FERMES

En avril, plus de 2 500 étudiants de 4^e et 5^e secondaire et du collégial sont partis à la découverte du métier de leur rêve à l'occasion d'une journée de stage organisée par Jeunes explorateurs d'un jour (JEUJ). C'est ainsi que, dans la Capitale-Nationale, trois jeunes femmes passionnées par l'agriculture ont passé plusieurs heures dans des fermes laitières et horticolas afin d'y découvrir les rudiments du métier. Les professionnels de la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale—Côte-Nord leur ont également présenté les nombreuses perspectives d'emploi du secteur. Rêvant de devenir entrepreneures agricoles, les trois étudiantes entendent poursuivre leurs études en agronomie. ✕



La stagiaire d'un jour Justine Laroche en compagnie de Nicolas Bédard, relève de la Ferme Bédard et Blouin.

LA MRC DE LOTBINIÈRE ADOPTE SON PDZA

La MRC de Lotbinière a adopté son plan de développement de la zone agricole (PDZA) le 18 mai. En plus d'assurer la mise en valeur des activités agricoles dans Lotbinière, le rôle du PDZA sera :

- de maintenir une cohabitation harmonieuse;
- de déterminer une image de marque pour les produits agricoles de Lotbinière;
- de consolider l'offre agrotouristique;
- de favoriser l'équilibre des écosystèmes du milieu;
- d'offrir des conditions favorables pour la relève;
- de promouvoir la santé économique du secteur agricole.

Le PDZA étant maintenant adopté, le plus gros défi est de le mettre en œuvre. La première rencontre du comité de suivi, qui regroupe des intervenants de la région de Lotbinière, dont l'Union des producteurs agricoles, aura lieu d'ici l'automne. ✕

LE LAIT EN VEDETTE AU TOURNOI DE HOCKEY FÉMININ

Le 30 avril et le 1^{er} mai, les Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Sud ont commandité le tournoi de hockey féminin au Centre Lacroix-Dutil, de Saint-Georges. Ils ont remis plus de 1 400 berlingots de lait au chocolat aux joueuses des 50 équipes participantes. À leur kiosque, où tous pouvaient déguster des fromages 100 % canadiens, les producteurs ont invité les gens à consommer des produits bien de chez nous. ✕



La mascotte Calcium, la hockeyste Marie-Philip Poulin et la productrice laitière Sarah Poulin, de Saint-Georges.

FIER PARTENAIRE DU PREMIER QUÉBEC BACON FEST

Les Éleveurs de Porcs des Deux Rives sont fiers d'avoir été parmi les principaux collaborateurs du premier Québec Bacon Fest, tenu le 28 mai dernier à Québec. Environ 10 000 personnes ont visité la quarantaine de kiosques où l'on proposait des découvertes culinaires et de la musique. Les organisateurs confirment avoir servi une tonne (2 000 livres) de bacon durant la journée. Les déclinaisons du produit offertes aux participants ont fait sensation, notamment les huîtres au bacon, le tartare de bœuf au bacon et les ver-rines chocolatées au bacon. Il va sans dire que la 2^e édition sera fort attendue en 2017. ✕



ESTRIE

POUR TOUT SAVOIR SUR LA FISCALITÉ FONCIÈRE AGRICOLE

Les membres du conseil d'administration du Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François invitent les producteurs à une soirée d'information qui vise à démystifier les comptes de taxes municipales et le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA). Si ce programme est un outil structurant qui permet aux agriculteurs d'obtenir une aide à l'investissement en les exemptant d'une partie de la taxation municipale, l'augmentation rapide et continue de la valeur des terres remet en question son efficacité. Le ministre des Finances du Québec, Carlos Leitão, a d'ailleurs annoncé, lors du dépôt du dernier budget du gouvernement, une refonte du PCTFA qui pourrait avoir un impact majeur sur le fardeau fiscal des fermes. À l'aide de données concrètes, les producteurs qui assisteront à cette soirée d'information seront en mesure de voir :

- en quoi consiste leur compte de taxes et ce qui y est comptabilisé;
- s'il est possible de payer moins de taxes foncières;
- si leur évaluation foncière peut être contestée et quelles sont les démarches à entreprendre.

L'événement aura lieu le 31 août, à 19 h 30, à la Salle Guy-Veilleux, de Cookshire. Réservations : Brigitte Tardif à btardif@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 140. ✕

L'ESTRIE, HÔTE D'UN SYMPOSIUM OVIN PROVINCIAL CET AUTOMNE

Le Syndicat des producteurs de moutons de l'Estrie, en collaboration avec ses partenaires, organisera cet automne un symposium ovin provincial. Il sera intéressant de mesurer le chemin qu'a parcouru l'élevage d'agneaux et de moutons depuis la tenue, en Estrie, du Symposium international sur l'industrie ovine, il y a 20 ans. Le vendredi 14 octobre, des conférenciers de marque partageront leur expertise avec les éleveurs. Le lendemain, des fermes ovines de la région ouvriront leurs portes pour présenter leurs méthodes d'élevage et les nouvelles technologies qui y sont associées. C'est donc un rendez-vous, les 14 et 15 octobre 2016. Information et inscription auprès de Brigitte Tardif au 819 346-8905, poste 140. ✕

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

LA PRÉVENTION À LA FERME, C'EST PRIORITAIRE!

La saison estivale étant déjà bien amorcée, la Fédération de l'UPA du Saguenay—Lac-Saint-Jean rappelle aux producteurs l'importance d'adopter des comportements sécuritaires. À la ferme, comme dans toute entreprise, l'humain passe avant tout. Et dans la majorité des cas, on le sait, les accidents auraient pu être évités. Les agriculteurs doivent développer des approches préventives et veiller à ce que leurs employés en fassent autant. Prendre le temps de discuter avec son personnel pour déterminer, mesurer et pallier les risques constitue l'un des meilleurs investissements qui soient. Rappelons-nous que la santé et la sécurité à la ferme sont des devoirs et non des choix personnels. Bonne saison! ✕

VOIE DE CONTOURNEMENT FERROVIAIRE DE LAC-MÉGANTIC

Le passage à Lac-Mégantic du ministre fédéral des Transports, Marc Garneau, et la présentation publique d'une étude de faisabilité au mois de mai ont contribué à ramener le dossier de la voie de contournement ferroviaire de la ville dans les médias. Dès 2013, le Syndicat local de l'UPA du Granit avait offert son aide aux responsables du dossier pour déterminer le tracé susceptible de réduire au minimum les impacts, tant pour les citoyens que pour les producteurs agricoles, acéricoles et forestiers.

Au cours des derniers mois, la Ville de Lac-Mégantic a invité la Fédération de l'UPA-Estrie à valider les données qui doivent être prises en compte pour développer des propositions de tracés. L'Union des producteurs agricoles souhaite que les travaux se poursuivent en concertation avec les gens concernés et en toute transparence, par respect pour les agriculteurs dont les fermes seront touchées. Le Syndicat a réitéré sa volonté de collaborer en aval avec les pouvoirs publics pour envisager des trajets potentiels, plutôt que d'avoir à réagir aux propositions. Pour toute question, on joint le Syndicat local de l'UPA du Granit à upagranit@gmail.com. ✕



RECONFIGURATION DE LA ROUTE 158 À SAINT-LIN-LAURENTIDES

Les résidents des alentours de Saint-Lin-Laurentides savent à quel point la configuration de la route 158 qui traverse la municipalité est source d'importants problèmes de circulation. Aussi, en 2005, le ministère des Transports a commencé à travailler à un projet de voie de contournement qui empiéterait sur 19 hectares de la zone agricole. La Commission de protection du territoire agricole a approuvé le tracé proposé en 2011. La Fédération de l'UPA de Lanaudière avait alors signifié son accord pour l'option retenue, mais remettait en question l'unique proposition pour la portion sud du tracé, qui n'était pas la solution de moindre impact pour l'agriculture.

En raison de problèmes juridiques, le projet n'a pas évolué depuis, mais les problèmes de circulation, eux, continuent de causer des inconvénients majeurs aux agriculteurs. Aussi, depuis l'automne, le Syndicat de l'UPA Achigan-Montcalm étudie à nouveau le dossier pour trouver une solution raisonnable qui pourrait être réalisée dans les meilleurs délais et à juste coût. Une rencontre de travail réunissant les producteurs du secteur a fourni plusieurs arguments au syndicat local. Pour éviter d'empiéter sur les terres agricoles, ils militent tous en faveur d'un tracé situé uniquement en milieu urbain. Les administrateurs du Syndicat font valoir que les options n'ont pas toutes fait l'objet d'analyses très étoffées et déplorent que plusieurs commerces et institutions aient pu s'implanter le long de la route 158, selon des critères qui n'optimisent pas la fluidité de la circulation. Ils estiment que le milieu agricole n'a pas à subir les inconvénients d'un développement urbain désordonné. Pour sauver les terres agricoles, la Fédération a adopté, en mai, une résolution qui demande au ministère des Transports du Québec d'étudier, de manière plus approfondie, la proposition de boulevard urbain. À suivre. ✕

SUISSE BRUNE ET HOLSTEIN FONT LA PAIRE À SAINT-SULPICE

Le vendredi 22 juillet, la Ferme Deschênoise, située au 1545, rue Notre-Dame à Saint-Sulpice, de concert avec le Club Brown Swiss du Québec, organise la journée champêtre Les deux font la paire. Une vente étiquette de sujets Suisse Brune et Holstein aura lieu pendant la journée. Les propriétaires profiteront de l'événement pour inaugurer leur nouvelle étable. Pour les enfants, il y a aura des activités de maquillage et des jeux gonflables. La Fédération collabore étroitement à l'événement en fournissant, entre autres, du matériel technique. On réserve les billets pour le dîner méchoui au 450 778-3753. ✕

UNE AUTRE OCCASION DE RAPPROCHEMENT

Le Syndicat de l'UPA d'Autray travaille sans relâche à l'organisation de l'Expo Rive-Nord, qui est sans contredit une grande fête agricole dans Lanaudière. L'Expo, qui se tenait début juillet à Sainte-Julienne, se veut un rassemblement familial où petits et grand peuvent en apprendre davantage sur la réalité du monde agricole. Il y a eu notamment des jugements d'animaux, une miniferme, des démonstrations de tonte de moutons, le fameux souper méchoui qui a attiré près de 400 convives et des dégustations de produits de la région. Le Syndicat des producteurs acéricoles de Lanaudière a organisé un concours régional de dégustation de sirop d'érable, une nouvelle initiative cette année. Les juges ont évalué les sirops des concurrents selon différents critères et en s'appuyant sur La roue des saveurs de l'érable du Centre ACER, développée en partenariat avec Agriculture et Agroalimentaire Canada. ✕



« En tant que président de l'Expo Rive-Nord depuis neuf ans, je crois fermement que les expositions agricoles ont encore leur place et sont plus que nécessaires. Toutes les occasions de rapprochement avec les consommateurs pour leur faire découvrir le monde agricole et faire valoir la qualité de nos produits sont à saisir. L'agriculture, c'est le moteur économique des régions. Il faut en être fier et se faire connaître! »

— Michel Désy, 1^{er} vice-président de la Fédération de l'UPA de Lanaudière et président du Syndicat de l'UPA d'Autray

UNE BRIGADE VERTE DE LA MRC DE JOLIETTE VISITERA LES FERMES CET ÉTÉ

À la suite de la mise en place du nouveau plan de gestion des matières résiduelles dans la MRC de Joliette, une brigade verte a été formée pour l'été 2016. Six étudiants de la région parcourront donc le territoire en vélo pour sensibiliser les citoyens et répondre à leurs questions sur la gestion des résidus. La brigade effectuera également des visites de courtoisie aux agriculteurs de la MRC afin de leur prodiguer des conseils et de les aider à gérer le plus facilement possible leurs matières résiduelles. La Fédération voit cette initiative d'une façon très positive. ✕



Stéphanie Harnois et Antoine St-Martin, deux membres de la brigade verte.

PROJET D'AÉRODROME À SAINT-CUTHBERT : LA VIGILANCE RESTE DE MISE

Le projet d'aérodrome à Saint-Cuthbert continue de tenir le Syndicat de l'UPA d'Autray et la Fédération sur un pied d'alerte. Après la manifestation du 23 avril, la fédération régionale et l'Union des producteurs agricoles ont demandé au ministre des Transports du Canada, Marc Garneau, d'imposer un arrêté ministériel au projet. Depuis, l'UPA a appris que l'on prévoyait implanter les pistes d'atterrissage du projet d'ULM Québec en zone agricole, alors que les rumeurs annonçaient le contraire. La députée fédérale du Nouveau Parti démocratique de Berthier-Maskinongé, Ruth Ellen Brosseau, a écrit au ministre Garneau pour lui signaler les nombreuses inquiétudes que ce projet suscite et lui demander d'intervenir. Tous souhaitent une réponse rapide, car le promoteur a dit vouloir amorcer ses travaux dès que possible. Le temps presse! ✕

LE CAMION PLEINE GRANDEUR LE PLUS ÉCOÉNERGÉTIQUE JAMAIS CONSTRUIT¹.

AUSSI PEU QUE 8 L/100 KM SUR ROUTE

Parcourez plus de chemin que jamais avec une consommation d'aussi peu que 8 L/100 km sur route¹. C'est l'une des nombreuses raisons qui expliquent pourquoi le Ram détient le taux de fidélité le plus élevé parmi tous les camions pleine grandeur².

CAPACITÉ DE REMORQUAGE ALLANT JUSQU'À 9 210 LB³

JUSQU'À 420 LB-PI DE COUPLE³

LA GAMME DE CAMIONS LA PLUS DURABLE AU PAYS⁴



INTÉRIEUR PRIMÉ



ÉCRAN TACTILE UCONNECT^{MD} DE 8,4 PO LIVRABLE –
LE PLUS GRAND DANS SA CATÉGORIE



PORTAIL MULTIMÉDIA AVEC PORT USB

RAM 1500



FCA
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES

SERVICE DES PARCS DU CANADA

fleet.fcacanada.ca/fr 1 800 463-3600

¹ Selon le segment des gros camions pleine grandeur d'*Automotive News*. Données basées sur les estimations de consommation de carburant sur route du programme ÉnerGuide 2015. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence de votre véhicule varie selon vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. Efficacité allant jusqu'à 11,3 L/100 km (25 mi/gal) en ville et 8,0 L/100 km (35 mi/gal) sur route pour le modèle Ram 1500 Quad Cab 4X2 HFE avec moteur V6 EcoDiesel de 3,0 L et transmission automatique à 8 vitesses. ² Selon des données d'entités indépendantes sur les véhicules de reprise concurrents au Canada pour les camions pleine grandeur neufs des années modèles 2008 à 2013. ³ Selon le modèle avec moteur V6 EcoDiesel de 3,0 L. ⁴ Affirmation basée sur la longévité de la gamme complète de camions pleine grandeur Ram, comparativement à celle des camions pleine grandeur de la concurrence en service depuis 1988. Longévité basée sur les données tirées du recensement d'*JHS Automotive : Polk* sur les véhicules en service au Canada au 1^{er} juillet 2015 pour les années modèles 1988 à 2015 et pour tous les camions pleine grandeur vendus et disponibles au Canada au cours des 28 dernières années.

ENTREPRENDRE LA VOIE DE LA CROISSANCE



AGRICARTE, FIÈRE PARTENAIRE DU PROGRAMME AVANTAGES DE L'UPA

Faites croître vos bénéfices grâce à un outil de
financement offert exclusivement aux producteurs
agricoles canadiens, et ce, sans frais annuels.

agricarte.ca

AgriCarte®

 **Desjardins**
Entreprises

Coopérer pour créer l'avenir

183287

T-13662F (2016/01)